

Aujourd'hui: Généralement ensoleillé  
Minimum 12° Maximum 24°  
Demain: Généralement nuageux  
possibilité d'averses  
DETAILS PAGE A2

## Aujourd'hui

### S8 TENNIS

Surprise aux Internationaux des États-Unis: l'Américain John McEnroe a été vaincu par le Néerlandais Paul Haarhuis, 6-4, 4-6, 6-3 et 7-5.

### A6 LAC MEECH

Tous les ministres fédéraux devront mettre la main à la pâte lors d'une vaste campagne de promotion de l'accord du lac Meech.

### B1 ELECTIONS

Marc Langevin élu candidat du PO dans Outremont, la controverse qui a opposé Victor Uribe à l'exécutif du comté prend fin.

### C1 ÉCONOMIE

Le Britannique Robert Maxwell participerait à un consortium qui s'apprete à lancer une OPA sur le Canadien Pacifique.

### D1 DESIGN

Plus belles que les petits poissons rouges, les espèces marines gagnent en popularité. Mais attention, l'exotisme a un prix.

## Sommaire

**Annonces classées**

immobilier.....	D6 à D10
marchandises.....	D10, D11
emplois.....	D11 à D13
automobiles.....	D13, D14
propositions d'affaires.....	C7

**Arts et spectacles**

informations.....	cahier E
horaires.....	E5

**Bandes dessinées.....** D10  
**Décès.....** E7  
**Design / Art de vivre** D1 à D5  
**Économie.....** cahier C  
**Editorial.....** B2  
**Êtes-vous observateur? ...** D6  
**Feuilleton.....** D9  
**Horoscope.....** D7  
**Le monde.....** B4 à B6  
**Mots croisés.....** D13, S10  
**«Mot mystère».....** D11  
**Télévision.....** E4, E8  
**Tribune libre.....** B2

# Québec ne tolérera pas la grève illégale des infirmières, mardi

FRANÇOIS FOREST et DENIS LESSARD

**D**ès 8h mardi prochain, au lendemain de la Fête du travail, hôpitaux, CLSC et centres d'accueil du Québec seront frappés par la grève générale illimitée et illégale décrétée hier par l'exécutif de la Fédération des infirmières du Québec (FIQ).

Mais le gouvernement du Québec est déterminé à utiliser les grands moyens et à se servir de sa loi matraque pour forcer le retour au travail. En effet, en cas de débrayage illégal des infirmières, le recours à la sévère loi 160 — sur les services essentiels — sera «automatique», a prévenu hier le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson.

De son côté, lors de son passage à Theford Mines hier soir, le premier ministre Robert Bourassa a affirmé que «le gouvernement ne peut céder à quelque forme de chantage électoral».

«On ne peut accepter et tolérer cette grève», a dit M. Bourassa, qui espère que les infirmières leveront leur menace. Le premier ministre a de plus affirmé que «les infirmières québécoises seraient les mieux payées au Canada avec les offres actuelles, alors que le Québec n'est que la sixième province en matière de richesse collective».

«Acquiescer à leurs demandes ferait des Québécois les citoyens les plus taxés en Amérique du Nord», a précisé M. Bourassa.

### Grève illégale

Cette grève illégale au sens des lois 37 et 160, qui imposent la médiation et le dépôt de quotas des services essentiels, deux conditions auxquelles les infirmières n'entendent pas se conformer, touchera 134 centres hospitaliers, 110 CLSC et 104 centres d'accueil

privés et conventionnés à travers la province.

Par ailleurs, 54 établissements, dont la Cité de la Santé à Laval, l'hôpital de Lachine et l'hôpital Charles-Lemoyne sur la Rive-Sud, qui s'étaient prononcés contre la grève, seront appelés dans les prochains jours à prendre des votes de ralliement.

VOIR GREVE EN A 2

● B 1: Parizeau d'accord avec Bourassa

## À peine 40 000 emplois créés au Québec cette année

DENIS LESSARD SAINT-AUGUSTIN

**L**e gouvernement du Québec ne pourra atteindre son objectif de créer 80 000 emplois en 1989, a reconnu hier le premier ministre Robert Bourassa. Il s'est toutefois dit confiant que l'économie québécoise n'aura pas à traverser de récession.

Selon les données recueillies par *La Presse*, la création d'emplois au Québec connaîtra une chute dramatique cette année et l'an prochain, comparativement aux années 1986 à 1988.

«J'espère bien qu'on aura des niveaux acceptables de création d'emplois au cours des deux prochaines années», a dit le premier ministre peu après avoir visité l'usine de vêtements de sport Louis Garneau, en banlieue de Québec. Curieusement, M. Bourassa, qui pouvait citer de mémoire le taux de croissance prévu (2,5 à 3 p. cent) et le taux d'investissement par rapport au PIB (20 p. cent), n'a pas voulu se risquer à lancer un chiffre quant à la création d'emplois.

En 1985, le Parti libéral s'était engagé à créer une moyenne de 80 000 emplois par année pour les cinq années subséquentes. «Pour 1989, cela paraît difficile», a avoué M. Bourassa, hier.

En fait, selon les données du ministère québécois du Travail et de Statistique Canada, seulement 40 000 emplois seront créés au Québec en 1989, soit deux fois moins que l'avait espéré M. Bourassa lors de ses engagements électoraux de 1985. Le rythme de création d'emplois, cette année, revient au niveau de celui de la dernière année du régime péquiste, où 36 000 emplois avaient été créés. Les résultats pour 1986,

VOIR EMPLOIS EN A 2



Tim Nguyen, neuf mois, a été un des premiers enfants à se faire piquer, hier, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

PHOTO PIERRE CÔTE, LA PRESSE

## Début des tests sanguins à Saint-Jean

ANDRÉ NOËL SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

**D**es infirmières ont commencé hier soir à prélever des échantillons de sang auprès de quelque 250 enfants et d'une vingtaine de femmes enceintes habitant près d'une usine de recyclage de batteries.

Les autorités médicales prévoient faire au moins 70 prises de sang hier afin de détecter une contamination possible par le plomb, rejeté dans le quartier sous forme de poussières par la compagnie Balmet Canada Inc. D'autres prélèvements seront faits aujourd'hui et demain.

Les échantillons seront envoyés au Centre de toxicologie, à Québec, et les résultats pourraient être prêts d'ici quelques jours, a dit Liette Fortin, infirmière au CLSC des Forts.

Toute la journée, les infirmières ont visité le quartier touché, dans cette municipalité de 35 000 habitants, située à 40 kilomètres au sud-ouest de Montréal.

Des officiels du gouvernement québécois ont confirmé lundi que les tests de sol et de poussières réalisés sur les terrains de l'usine Balmet et dans les environs montrent des concentrations de plomb plusieurs fois supérieures au maximum permis.

Le ministère de l'Environnement a ordonné à la compa-

VOIR TESTS EN A 2

C'EST TELLEMENT LOURD À TIRER, UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE, QUE J'A DES FOIS L'IMPRESSION D'AVOIR DES SEMELLES DE PLOMB

## Le Pakhamov décharge 180 autres tonnes de BPC à Baie-Comeau

ROLLANDE PARENT de la Presse Canadienne BAIE-COMEAU

**L**a Cour supérieure a rejeté hier après-midi les deux demandes d'injonction provisoire entendues mardi, autorisant ainsi le bateau soviétique *Pakhamov* à accoster au quai de Baie-Comeau pour y décharger 15 autres conteneurs de BPC de Saint-Basile-le-Grand refusés à Liverpool. Il s'agit de la deuxième cargaison de BPC à arriver à Baie-Comeau depuis une semaine.

Le *Pakhamov* s'était présenté au quai vers 9h, hier matin, mais les autorités ne lui avaient pas permis d'accoster. Selon des informations obtenues au ministère de l'Environnement, le navire soviétique a passé la journée ancrée dans le golfe Saint-Laurent, à quelque 90 minutes du quai de Baie-Comeau, dans l'attente de

la décision du juge Paul Corriveau. Il a finalement accosté vers 22h45. Une centaine de manifestants portant des cagoules noires s'étaient rassemblés sur la route, près du quai. Des policiers de l'escouade anti-émeute de la Sûreté du Québec étaient présents, mais il n'y a eu aucune démonstration de force.

Le refus du juge Corriveau d'interdire le débarquement, le transport et l'entreposage des BPC a été connu à 15h30, hier. Les huit camions devant assurer le transport des 180 tonnes de déchets contaminés aux BPC vers Manic 2 étaient sur le quai depuis une bonne heure, ce qui démontre bien que la décision du juge Corriveau n'a pas beaucoup surpris.

Ni André Trudel, ni les deux membres de la coalition Solidarité Environnement Manicouagan (SEM), qui avaient de-

VOIR BPC EN A 2

## Le Festival des films s'anglicise, le public francophone grince des dents

HUGUETTE ROBERGE

**L**e Festival des films du monde de Montréal s'anglicise de plus en plus. C'est du moins la conviction de nombreux cinéphiles qui suivent cet événement chaque année. Hier, les réactions allaient de la déception à la colère dans l'interminable file d'attente pour le film français *Les bois noirs*, de Jacques Deray, que plusieurs ont choisi «par défaut».

On peut voir en plein après-midi des queues pour des films français (*Les bois noirs*, *Comédie d'été*, *Trop belle pour toi*...) qui prendront très bientôt l'affiche en salles au Québec, alors que d'autres films étrangers, présentés uniquement dans le cadre du festival, mais uniquement en anglais, sont loin de faire salle comble. *La Presse* a écouté le public réagir.

M. Georges Plamondon est un Franco-Ontarien assidu au Festival. L'an prochain, il ne viendra pas: «Je suis très déçu. Je viens ici pour m'offrir un bain de français. Mais j'ai perdu mon temps, mes vacances. Je pensais voir en français les 20 films choisis. Impossi-

ble. Au lieu de les voir en anglais, j'ai éliminé ceux qui vont passer chez moi, et je suis plutôt allé voir à Montréal trois films français, hors festival. J'ai été choqué de voir des cinéastes s'excuser en anglais, mais les francophones n'ont droit à aucune excuse. C'est là un manque de respect flagrant envers ce public!»

Pierre Poirier voit plus de 60 films durant ce festival. Ses vacances y passent! Il fulmine: «On m'a dit que le règlement du FFM demande aux producteurs une copie sous-titrée en anglais ou en français. Évidemment, le producteur va l'envoyer en anglais, parce que la même copie va ensuite s'en aller aux festivals qui suivent, à Toronto, à New York, à Chicago. Mais si on insistait pour avoir une copie en sous-titres français à Montréal, on l'aurait, parce que cette copie existe et a été présentée à Cannes. Du reste, le Festival du nouveau cinéma obtient la plupart des films qu'il veut avec sous-titres français.

«On a choisi ce film français (*Les bois noirs*) pour se reposer un peu les oreilles des films anglais sans sous-titres ou étrangers

avec sous-titres anglais», dit Céline Laquerre.

«On prend plus de temps à assimiler les sous-titres anglais. On perd alors beaucoup de l'image, c'est assez frustrant», ajoute son amie, Marguerite Laurier, qui entend exprimer par lettre son insatisfaction aux responsables du festival. «On mérite d'aussi bons choix que les anglophones», estime aussi Gilles Deschamps.

Diane Gervais: «Cette année, je pensais qu'on avait enfin réglé ce problème. Mais non. Alors, j'élimine carrément de ma liste les films non sous-titres en français.»

«Nous, on doit endurer les sous-titres anglais. Pourquoi les anglophones sont-ils épargnés?», demande Robert Blouin.

Ghila Sroka se choque: «Cette année, le festival attire moins de gens. C'est bien fait! Les francophones en ont assez. Montréal est encore une ville française, que je sache! Comme chaque film passe deux fois, pourquoi pas deux sous-titrages?»

VOIR FESTIVAL EN A 2

● E 1 et E 2: le Festival

Les petits magazines au Grand Choix

# Ummoulin

Montreal 8251 St-Hubert (514) 365-1777 Laval 1533 Autoroute 440 D (514) 688-1001

Un PC portatif à votre portée... à temps pour la rentrée

Modèle PPC-640 SD

Sachez-vous profiter d'une occasion inédite?

- Computer avec IBM® 640 K RAM
- 1 lecteur 3 1/2 pouces 720 K
- Clavier étendu
- Alimentation pile
- Vitesse 1000000
- Écran LCD et prise moniteur TTL ou RGB
- Modem 2400 bauds INTEGRA

Prix courant 1 999\$ **999\$** ECONOMISEZ 700\$

## SUITE DE LA UNE

## GRÈVE

Québec ne tolérera pas la grève illégale des infirmières, mardi

La Fédération des infirmières parle d'un «compte à rebours» visant à forcer, d'ici mardi, le président du Conseil du trésor à débloquent les 553 millions supplémentaires requis pour en arriver à un règlement négocié avec les 40000 infirmières du réseau de la santé.

Et, pendant que le ministre Daniel Johnson lançait que «cette grève illégale tiendrait en otage les vieillards et les malades de nos 900 établissements de santé», les porte-parole de la FIQ rappelaient que les infirmières s'engagent auprès de la population à assurer les services essentiels et maintenir 100 p. cent du personnel infirmier dans les unités vitales (urgence, soins intensifs, cliniques de dialyse, unités des grands brûlés). Mais le personnel sera très réduit dans les départements des soins généraux et de soins prolongés, où l'on devra avoir recours au personnel cadre et compter sur une plus grande disponibilité des médecins.

Cela dit, il faut s'attendre à un très net ralentissement des activités hospitalières puisque la grève s'ajoute maintenant à la pénurie d'infirmières et à leur refus de faire des heures supplémentaires.

Par ailleurs, les infirmières laisseront libre accès en tout temps aux établissements de santé aux bénéficiaires et aux visiteurs.

La décision de décréter la grève survient cinq jours après que la FIQ ait menacé le gouvernement Bourassa de débrayer si elle n'obtenait pas gain de cause au niveau des salaires, de la reconnaissance de la formation post-scolaire, de l'ancienneté, des vacances et de la pré-retraite.

À ce propos, le président du Conseil du trésor a commenté l'attitude de la FIQ en disant qu'il y a chez les infirmières une incompréhension profonde du

processus des relations de travail au Québec ou ailleurs». Et Daniel Johnson a ajouté: «Il y a des façons de faire les choses qui respectent certaines règles dans un cadre civilisé».

## Intolérable injustice

En conférence de presse hier, Mme Diane Lavallée, présidente de la FIQ, a rappelé la position syndicale: pas question de «repositionnement» salarial en 1991 comme l'aurait souhaité le gouvernement, mais alignement salarial immédiat à 85 p. cent de ce qui est consenti aux professionnels (ergothérapeutes, physiothérapeutes, diététistes) du gouvernement.

«Cette injustice dure depuis trop longtemps pour qu'on la tolère encore», a-t-elle dit, ajoutant qu'en juillet, le gouvernement n'a pas hésité à décaler une somme équivalente à huit p. cent de la masse salariale pour les cadres des établissements de santé pendant qu'il refusait de dépasser 4 p. cent en 1989 pour les infirmières.

Indignée de ce que le gouvernement se lance «dans la valse des centaines de millions en promesses électorales», Mme Lavallée estime qu'il (le gouvernement) n'a aucun avantage à «matraquer» les infirmières avec la loi 160 et à imposer le retour au travail.

## Loi 160

Adoptée dans la foulée de durs affrontements avec le secteur de la santé en novembre 1986, la loi 160, destinée à assurer le maintien des services essentiels dans le réseau, prévoit des mesures draconiennes pour contrecarrer tout débrayage illégal.

Les syndiqués sont passibles d'une amende de deux jours de salaire pour chaque jour de grève. On prévoit aussi trois mois de suspension du prélèvement à la source des cotisations syndicales pour chaque jour de grève.

En outre, Québec cessera immédiatement de verser les salai-

res des 30 personnes qui négocient pour la FIQ.

La loi prévoit aussi que, par décret, Québec pourrait couper les années d'ancienneté des grévistes et même désaccréditer leur centrale, «mais on n'en est pas là», a soutenu M. Johnson.

En matinée, avant la mise en demeure de la FIQ, M. Johnson avait déjà évoqué cette loi, soutenant qu'il ne partageait pas les craintes de son collègue Yves Séguin, le ministre du Travail.

Celui-ci avait dit, il y a quelques jours, qu'en campagne électorale, le gouvernement ne pouvait réunir l'Assemblée nationale pour adopter une loi spéciale en cas de grève illégale. M. Séguin préconisait alors le recours à l'arbitrage obligatoire pour éviter ces affrontements tous les trois ans avec le secteur public. «Il exprimait son opinion, ce n'était pas une décision du gouvernement», a précisé hier M. Johnson. □

## TESTS

Début des tests sanguins à Saint-Jean

gnie, propriété de la famille Steve Singerman, de nettoyer le terrain. De hauts fonctionnaires se sont réunis hier pour envisager d'intenter des poursuites.

Le Département de santé communautaire (DSC) du Haut-Richelieu a décidé de faire des prélèvements auprès des enfants de 10 ans et moins et des femmes enceintes. Des niveaux de plomb de 70 microgrammes par litre de sang peuvent provoquer des problèmes de croissance et des déficiences mentales chez les enfants.

Le directeur adjoint du DSC, le docteur Yves Langlois, a par ailleurs affirmé que les ouvriers travaillant à la Balmat ont présenté des niveaux de plomb dangereux depuis l'ouverture de l'usine, en 1984.

«La situation est hors de contrôle», a dit le docteur Langlois. Des chiffres montrent que les ouvriers ont des niveaux de plomb très supérieurs à la norme maximale de 700 microgrammes par litre de sang. De tels niveaux peuvent provoquer la paralysie de certains groupes de muscles, ainsi que des problèmes d'apprentissage et de mémoire, a dit le médecin.

«Il s'agit d'un empoisonnement aigu, a dit Kai Millard, du groupe environnemental Les Amis de la terre, dont la mobilisation a réussi à faire réduire la consommation d'essence avec plomb. Le plomb ne tue pas. Il fait juste vous rendre stupide. Il vous donne des problèmes d'apprentissage et des dommages irréversibles au cerveau.»

## La CSST

La Commission de santé et de sécurité du travail (CSST) a fermé à plusieurs reprises une autre usine de recyclage de batteries appartenant à la famille Singerman, la Ballast Metal, à Sainte-Catherine, au sud de Montréal.

L'usine a fermé six mois après son inauguration, en 1979, parce que plusieurs travailleurs étaient empoisonnés. Elle a rouvert ses portes, puis a fermé plusieurs fois. En 1983, elle était condamnée à payer une amende de \$10000.

La CSST a aussi fait fermer la Balmat pendant six mois en 1984 et pendant un mois en 1987. Depuis son ouverture en 1984, le ministère de l'Environnement a envoyé à l'entreprise quatre avis de correction de son mode de fonctionnement, une mise en demeure et une ordonnance. Les propriétaires refusaient toujours, hier, de parler aux journalistes.

Le ministère sait depuis 18 mois que les concentrations de plomb dans le sol autour de l'usine sont jusqu'à 40 fois plus élevées que la limite, mais a envisagé seulement en octobre dernier que cela pouvait affecter la population.

Thérèse Benoit, 23 ans, a dit qu'elle a reçu en octobre la visite d'un inspecteur du ministère chez elle, sur la rue Saint-Paul, derrière l'usine. Enceinte de huit mois, elle allait donner naissance en novembre à Tim Nguyen.

«L'inspecteur est venu prendre des prélèvements d'eau, a-t-elle relaté hier, après avoir amené Tim au Centre Notre-Dame, pour une prise de sang. Il m'a parlé des conséquences possibles de la contamination pour mon enfant. Ça m'a fait peur.»

«Il est revenu au printemps prendre des prélèvements de terre dans le jardin ainsi que mes sacs de balayage remplis de poussière. Le 1<sup>er</sup> juillet, dès la fin de mon bail, je déménageais. J'étais une personne en santé avant; j'espère que mon enfant n'a rien.»

Plusieurs mères de jeunes enfants ont dit que les autorités avaient été négligentes dans le dossier. «Le gouvernement n'a pas fait ce qu'il fallait, a dit Lyne Surprenant, après avoir amené Samuel, cinq ans, au Centre Notre-Dame. Comment ça se fait que je n'ai pas été informée avant lundi?»

Le docteur Marcel Boucher, conseiller au DSC du Haut-Richelieu, a dit qu'il ne s'attendait pas à des concentrations de plomb élevées dans le sang prélevé chez les enfants. «Aucun médecin n'a rapporté des empoisonnements au plomb depuis plusieurs années, a-t-il dit. Les prises de sang servent à vérifier... On s'attend à ce que les résultats soient rassu-



«B.P.C. EXPRESS», c'est le nom que les journalistes affectés à la couverture de la campagne électorale ont donné à l'autobus qui les transporte de ville en ville. Le bus avait d'abord été baptisé le «Poupart Express», du nom de l'attaché de presse du premier ministre Robert Bourassa, mais l'expression n'a pas plu aux journalistes qui ont préféré le nommer «Bourassa, Poupart et Compagnie», ce qui donne le sigle «B.P.C.»

PHOTOLASER PRESSE CANADIENNE

## EMPLOIS

A peine 40000 emplois créés au Québec cette année

1987 et 1988 étaient de 97000, 93000 et 83000 emplois.

Pour 1990, les prévisions du ministère sont également de l'ordre de 40000 emplois. On estime que la croissance de l'emploi sera de 1,3 p. cent l'an prochain, soit 41300 emplois, a dit à La Presse M. François Pap, un économiste responsable de ces données à Travail Québec.

Au Conférence Board, à Ottawa, on est encore plus pessimiste. On estime qu'environ 35000 emplois seront créés en 1989 au Québec, soutient M. Luc Bussière, responsable des statistiques sur le Québec au sein de l'organisme de prévisions. Pour 1990, le Conférence Board prévoit qu'environ 41000 emplois seront créés au Québec.

Hier, M. Bourassa a soutenu qu'il se consolait à l'idée que les emplois créés en 1989, bien que moins nombreux, «étaient, pour les deux tiers, de haute qualité et des emplois permanents».

Selon les données du ministère du Travail, toutefois, les emplois créés durant les sept premiers mois de 1989 se divisent à peu près également entre le secteur manufacturier et celui du commerce. Bien que permanents, ces derniers sont souvent à temps partiel, supposent des salaires moins élevés et sont les premiers à disparaître lorsque la confiance des consommateurs diminue comme c'est le cas actuellement au Canada, expliquent les spécialistes.

## Pas de récession

Content d'éviter momentanément les questions sur les BPC de Baie-Comeau ou la contamination au plomb de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Bourassa a soutenu hier que les plus récentes données montraient que l'économie nord-américaine pourrait éviter la récession pourtant prévue pour les prochains mois par beaucoup d'économistes.

Brandissant une coupure de presse qui rapportait que la croissance annuelle, aux États-Unis, était passée de 1,7 p. cent à 2,7 p. cent sur la base des données du dernier mois, le premier ministre s'est dit convaincu que le Québec avait évité le pire.

«On a eu un atterrissage en douceur», a-t-il lancé, persuadé que l'inflation pourra être jugulée sans que l'économie ait à freiner brusquement et subir une récession habituellement cyclique. Cette performance chez nos voisins du Sud ne pourra qu'avoir des retombées sur les entreprises québécoises, a-t-il soutenu.

Selon les données américaines, cette reprise est toutefois liée à une montée subite des dépenses de consommation. Or, au Canada, l'indice de confiance des consommateurs a chuté au cours des derniers mois.

Avant de se rendre hier soir à Thetford-Mines pour une assemblée partisane, M. Bourassa a d'autre part refusé de commenter les derniers rebondissements de la saga des BPC à Baie-Comeau et l'utilisation de la force contre les manifestants, mardi.

«Je ne suis pas informé des faits», a-t-il dit lorsqu'on lui a demandé de commenter la riposte de l'escouade anti-émeute de la Sûreté du Québec, qui avait utilisé la force pour permettre aux conteneurs de se rendre au site de Manic 2.

## Pas de débat

Par ailleurs, l'insistance du chef péquiste Jacques Parizeau pour obtenir un débat télévisé

avec son adversaire n'a pas ému le chef libéral.

Ce dernier avait offert de tenir aujourd'hui, le 31 août, un débat télévisé. «Je ne crains pas un tel débat», a-t-il dit en réplique à M. Parizeau. Mais «le chef péquiste ne fixera pas mon agenda», a-t-il poursuivi.

Les 25 prochains jours de la campagne électorale ne seront pas de trop pour faire la tournée des comités et préparer les entrevues avec les médias, a-t-il soutenu. □

## FESTIVAL

Le Festival des films s'anglicise, le public francophone grince des dents

Marie Tessier: «Si on était à Toronto, on comprendrait. Mais ici, on ne devrait pas le supporter». Claude Deschênes se dit «surpris de voir des films de pays comme l'Espagne sous-titrés en anglais.» Cécile Kerkerian, une cinéphile bilingue, explique: «Même si la plupart des gens comprennent l'anglais, suivre des sous-titres anglais exige un effort plus grand que les suivre dans sa langue». Marie-Danielle Leblanc endosse.

Jean-Luc Routhier doit limiter son choix aux films accessibles en français, sa femme ne comprenant pas l'anglais. «Si tout le monde se plaint, ça pourrait aider pour 1990.»

«Odieux!», «Scandaleux!», «Intolérable!», s'exclament tour à tour Carole Meneghel, François Tisseur et Patricia Belzile.

Robert Blondin: «Ce sont les francophones qui font le festival! La plupart des cinéastes et des producteurs disent que l'organisation Losique n'exige rien en ce qui concerne le sous-titrage. Si ces gens-là connaissent le Québec, ils mettent des sous-titres français. Sinon, ils optent pour l'anglais. Mais que le réalisateur français Alain Corneau s'excuse auprès des anglophones, c'est insultant pour la forte majorité francophone, forcée de voir la plupart des films exclusivement en anglais.»

«Je comprends l'anglais. Mais je trouve que les unilingues francophones sont injustement traités», compatit Ginette Marclé. Directement visés, Gisèle Martin, Jacques Rochon et Gaëtan Bisailon s'avouent handicapés par leur unilinguisme. «Il est difficile de trouver au programme d'une même journée trois bons films accessibles en français», déplore M. Bisailon.

Lise Lortie, comme Luc Lapolostolle, s'est indignée hier matin, lors d'une allocation du réalisateur Subiela, de voir ses propos traduits de l'espagnol à l'anglais seulement: «On s'est moqué de nous. Est-il impossible de trouver à Montréal quelqu'un capable de traduire de l'espagnol au français?»

«Je suis vraiment très déçu, confie Pierre Girard. Je choisis mes films selon deux critères: en version originale française, ou alors sous-titrée en français. Les autres, tant pis!», tandis que Diane Laflamme aimerait mieux regarder les films en français, même si elle comprend bien l'anglais: «Je ne trouve pas cette situation normale à Montréal.»

Parmi les gens interviewés, deux dames francophones, dont Mme Raymond, ont indiqué qu'elles ne voyaient aucun problème, en utilisant sensiblement les mêmes termes: «Nous sommes en Amérique du Nord après tout!» Et Brad, un jeune homme au sourire fendu jusqu'aux oreilles: «L'm very satisfied!»

## Losique se tait

Impossible, même en insistant, d'obtenir le moindre commentaire du président du festival Serge

Losique. Selon David Novak, son représentant, le président ne répondra aux questions des journalistes qu'en septembre, au moment de son bilan annuel.

M. Novak s'étonne de l'insatisfaction des francophones: «Il y a plus de films accessibles en français au festival de Montréal qu'il y en a eu à Cannes en mai dernier», assure-t-il.

«Faux!», jure le collègue Luc Perreault, qui y était. Cannes pose en règlement que tous les films de la sélection officielle soient sous-titrés en français, même si certaines copies sont parfois disponibles avec sous-titres anglais. A Moscou, dont je reviens, les films sont offerts en version originale, mais avec traduction simultanée en cinq langues, dont le français.»

Le programme du festival des films du monde de Montréal présente, selon M. Novak, plus de 500 films. De ce nombre, 206 sont accessibles en français, soit à peine 40 p. cent.

En compétition officielle, la situation est encore plus troublante: sur un total de 25 films, on en trouve trois seulement en version originale française (dont *Portion d'éternité*, du Québec); sept films en version étrangère sous-titrés en français, tous les autres étant accessibles aux anglophones. Un système de traduction simultanée est par ailleurs accessible aux francophones, mais seulement pour le tiers des séances. □

## BPC

Le Pakhomov décharge 180 autres tonnes de BPC à Baie-Comeau

mandé l'injonction, n'étaient présents en cour.

Le juge ne leur a pourtant pas fermé la porte. Il a convoqué les parties, le 30 octobre, à débattre le fond de la question, soit la validité des permis autorisant le centre d'entreposage d'Hydro-Québec dans la Municipalité régionale de comté (MRC) de Manicouagan, principalement.

Le juge Corriveau a également décidé que le débat soulevé devant le juge Simard en début de semaine, et suspendu mardi, pourrait du même coup être poursuivi le 30 octobre.

Sont mis en cause, dans trois dossiers qui n'en feront plus qu'un, les ministères de l'Environnement et des Affaires municipales, Hydro-Québec et la MRC de Manicouagan, le Procureur général et la compagnie Dynamis Envirotech.

Aussitôt que le texte du jugement a été distribué, Martin Clermont, directeur général de Dynamis Envirotech, la firme mandatée par le gouvernement pour disposer des BPC de Saint-Basile-le-Grand, a sauté dans son véhicule, l'air ravi de la tournure des événements.

L'avocat d'Hydro-Québec, Michel Yergeau, se disait peu surpris du jugement. «Les deux requêtes ne répondaient à aucun des critères justifiant une injonction provisoire», a-t-il commenté.

L'avocat du requérant, Me Jean-Claude Dufour, a apprécié que le juge Corriveau lui ait au moins permis de «faire entendre, ce qui constitue un bon point pour l'image de la justice», a-t-il soutenu.

Pour le citoyen Robert Montigny, qui faisait partie de la trentaine de résidents de Baie-Comeau à s'être présentés en cour, l'heure n'était pas à la fête. «Il ne reste plus à la ministre Lise Bacon que de nous envoyer les pneus de Saint-Amable et le plomb de Saint-Jean-sur-Richelieu», a-t-il lancé. □

## «Moïse» s'est volatilisé

GILLES ST-JEAN

La Sûreté provinciale de l'Ontario (OPP) a fait savoir hier soir que les recherches entreprises autour de la commune occupée par Roch «Moïse» Thériault et ses disciples, à Burnt Lake, à 120 km au nord-est de Toronto, avaient été vaines.

Les recherches étaient en marche depuis vendredi dernier et l'on avait recouru à des hélicoptères et à des maîtres-chiens. Mais il semble que le célèbre «gourou» québécois et trois de ses disciples recherchés en vertu d'un mandat d'arrestation ont pu prendre la

fuite à bord d'un véhicule disparu depuis lundi de la commune.

Il s'agit d'une camionnette Dodge Windowvan 1980 portant la plaque ontarienne NK1274.

L'OPP estime que Thériault et ses trois disciples se trouvent toujours en Ontario, mais la police québécoise a été avisée de leur disparition.

Thériault, âgé de 42 ans, ainsi que Jacques Giguère, 36 ans, Chantal Labrie, 31 ans, et Nicole Rouel, 32 ans, sont recherchés à la suite de l'amputation du bras d'une autre disciple, Gabrielle Lavallée. Selon le *Toronto Star*, le bras de la femme avait été fracturé au cours d'une bagarre et on le lui a amputé à la commune à cause de la gangrène. La femme s'est présentée à un refuge pour femmes battues et c'est ce qui a lancé la police aux trousses de Thériault et ses amis.

«Moïse» est recherché pour négligence criminelle et les autres pour voies de fait graves.

Thériault est devenu une célébrité du monde judiciaire, il y a quelques années, après avoir été accusé de négligence criminelle à l'endroit d'un de ses disciples qui avait battu à mort un des enfants de la commune. «Moïse» avait émasculé le disciple en question.

## Correction

Une erreur s'est glissée dans un article de *La Presse* d'hier concernant l'hôpital Saint-Michel, sur la 9<sup>e</sup> Avenue, à Montréal. L'hôpital Saint-Michel n'est pas situé dans le quartier Rosemont, mais bien dans celui de Saint-Michel.

## Où donner son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des collectes aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Montréal: Hôpital Reine-Elizabeth, salon Griffith (rez-de-chaussée, à l'entrée), 2055, avenue Northcliffe, de 10 h à 16 h 30;
- à Longueuil: Centre commercial Place Longueuil, organisée par le Club Optimiste, 825 ouest, rue Saint-Laurent, de 14 h 30 à 20 h 30;
- à Verdun: La S.I.D.A.C. de Verdun avec la collaboration du Club Optimiste de Verdun, sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, 284, rue de l'Église, de 14 h à 20 h 30.

Le Lotto 6/49 11 20 25 30 34 38 (48)

Tirage d'hier

## La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres 101  
à quatre chiffres 2621



35-4-01

Jeudi 31 août 1989

## LA MÉTÉO

## Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	6	18	Ensoleillé
Outaouais	8	22	Ensoleillé
Laurantides	8	22	Ensoleillé
Cantons de l'Est	10	22	Ensoleillé
Mauricie	12	24	Ensoleillé
Québec	10	20	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	8	20	Ensoleillé
Rimouski	10	18	Ciel variable
Gaspésie	10	18	Ciel variable
Baie-Comeau	8	18	Ensoleillé
Sept-Îles	8	18	Ensoleillé

## États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	19	31	N.-Orléans
Buffalo	19	24	Pittsburgh
Chicago	14	28	S. Francisco
Miami	24	32	Washington
New York	24	32	Dallas

## les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	14	20	Madrid
Athènes	20	27	Moscou
Acapulco	26	31	Mexico
Berlin	12	19	Oslo
Bruxelles	7	24	Paris
Buenos Aires	10	20	Rome
Copenhague	8	18	Séoul
Genève	7	19	Stockholm
Hong Kong	28	32	Tokyo
Le Caire	22	33	Trinidad
Liège	18	25	Vienne
London	17	24	

Jeudi 31 août 1989

## Plus de 10% des poissons vendus ici sont contaminés

Selon Greenpeace, les substances responsables de la contamination sont le mirex, le plomb, les BPC, les pesticides, etc.

ANDRÉ NOËL

■ Environ 12 p. cent des poissons distribués commercialement au Québec présentent des niveaux de contamination supérieurs aux normes canadiennes, indiquent des résultats d'échantillonnage du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation.

Dans le cas du mirex, la contamination touche plus de 20 p. cent des poissons si on applique les normes plus sévères de la République fédérale allemande, affirme Greenpeace, qui a obtenu les résultats grâce à la Loi d'accès à l'information.

Les rapports effectués en 1986 concer-

nant la présence d'organochlorés, notamment le Beta-BHC (un pesticide), montrent un dépassement des normes dans le cas des esturgeons, du hareng et du flétan du Groenland.

Une autre étude de profil, réalisée en 1987, montre des concentrations inquiétantes de plomb dans la chair des poissons fumés, notamment pour des flétans, des harengs et des barbottes.

Un rapport daté de février 1989 indique que plusieurs échantillons d'anguilles montrent un dépassement de la norme canadienne pour le BPC et le mirex, parfois jusqu'à cinq fois le taux en ce qui concerne le BPC.

Pour cette raison, l'Allemagne de

l'Ouest a cessé d'acheter des anguilles pêchées dans l'estuaire du Saint-Laurent, a rappelé Alain Rajotte, du groupe Greenpeace. Le Québec vend maintenant les anguilles dans d'autres pays aux règles moins sévères.

Les analyses indiquent aussi des concentrations élevées de métaux lourds pour lesquels il n'existe aucune norme, comme le cadmium, mais qui n'en restent pas moins dommageables pour la santé.

« Ces résultats montrent que la pollution touche directement les gens, a dit M. Rajotte. Ils peuvent aussi expliquer pourquoi certaines espèces, comme le béluga, sont menacées de disparition. »

Une des dernières hypothèses sur les

causes de la réduction du troupeau de bélugas porte vers les anguilles. Les experts estiment que la diète des petites baleines blanches compte environ trois p. cent d'anguilles. Vu le niveau de contamination des anguilles, il n'est pas étonnant de trouver des taux de mirex très élevés dans la chair des bélugas, a dit M. Rajotte.

« Ce qui est dommage, c'est que l'action du gouvernement est parcelaire, a ajouté M. Rajotte. Le ministère de l'Agriculture s'occupe de la consommation; le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche s'occupe de la faune; le ministère de l'Environnement s'occupe de l'environnement... mais il n'y a pas d'action concertée pour mettre rapidement fin à la source de la pollution. »

## Des jeunes découvrent un cadavre à la Biosphère

58e homicide cette année

GILLES ST-JEAN

■ Trois adolescents qui étaient allés se promener dans les ruines de l'ancien pavillon des États-Unis à l'Expo 67, y ont découvert après-midi le corps d'un homme âgé de 20 à 30 ans qui avait été assassiné depuis environ une journée.

Vers 15h, les jeunes âgés de 15 et 16 ans et domiciliés à Longueuil étaient entrés illégalement sur le site de la Biosphère, condamné depuis de nombreuses années à la suite d'un incendie. Ils pénétraient dans l'ancienne salle de cinéma située au rez-de-chaussée, quand ils ont aperçu le corps d'un homme allongé sur le sol à l'entrée.

« Il était sur le ventre et il était plein de sang. Ses bottines étaient détachées et avaient été déposées à côté de lui », a raconté l'un des jeunes; ni lui ni ses deux amis n'ont voulu s'identifier.

Les jeunes ont alors prévenu la sécurité, assurée par la Société de l'Île Notre-Dame.

Selon un employé de cette société para-publique qui montait la garde à l'entrée de la clôture entourant la Biosphère, vers 16h30, le gardien de sécurité qui fait sa ronde au moins une fois par jour dans l'ancien pavillon américain aurait trouvé le corps si les jeunes ne l'avaient fait. D'après lui, les gardiens de sécurité interviennent souvent à cet endroit pour en expulser des intrus qui montent dans les escaliers ou qui font le tour de l'ancien pavillon, l'un des plus populaires de l'Expo 67.

Le coroner Jean Labrosse a été appelé sur les lieux.

La victime aurait été frappée à la tête à l'aide d'un objet contondant; l'homme ne portait aucun papier sur lui et n'était pas identifié hier soir.

Il s'agit du 58e homicide cette année sur le territoire de la CUM. L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Jean-Guy Auger et Raymond Bellemare, de la section des homicides.



Après que la mère d'Anthony Griffin, Mme Gloria Augustus (à droite) eut récité des prières, son avocat, Reevin Pearl (au mégaphone), a exhorté la soixantaine de personnes présentes à la vigile d'hier soir à combattre pour la justice. PHOTO DENIS COURVILLE, LA PRESSE

## Près de 60 manifestants devant le poste 15 s'opposent au retour de Gosset

GILLES ST-JEAN

■ Malgré le vent, un gèneux probablement en état d'ébriété et leur nombre moins important que prévu, une soixantaine de personnes ont protesté avec des chandelles contre la décision d'un arbitre ordonnant la réintégration du policier Allan Gosset, hier soir, devant le poste 15 de la police de la CUM à Notre-Dame-de-Grâce.

La mère d'Anthony Griffin, tué le matin du 11 novembre 1987 par un coup de feu tiré par l'agent Gosset, a lu deux prières et demandé un moment de silence en mémoire de son fils qui était âgé de 19 ans.

« Père, donne ta force à tous ceux qui souffrent d'injustice et

d'oppression », a lu notamment Mme Gloria Augustus.

Le responsable de la Communauté noire du Québec et organisateur de la manifestation, M. Dan Philip, avait manifestement des sentiments partagés quant à la faible participation à la vigile.

« Le combat continue; de grands mouvements ont commencé avec de petits nombres de personnes », a-t-il dit à un moment.

Propagande?

Plus tard, il devait blâmer un poste de radio francophone qui avait diffusé, au cours de la journée, une rumeur voulant que des policiers qui ne seraient pas en service aillent faire une contre-manifestation en compagnie de leurs familles.

« Je pense qu'on a tout fait pour

détruire un mouvement en faveur de la justice en répandant cette propagande vicieuse. Mais nous allons continuer », a-t-il dit au micro.

Non seulement les policiers en civil ne sont pas venus, mais on n'a pas vu non plus beaucoup de policiers en uniforme. Il y en avait quelques-uns à l'étage du centre de formation, en haut du poste 15, dont un qui semblait manoeuvrer une caméra.

C'est plutôt un homme d'un certain âge au pied bot et à la tenue de clochard qui a perturbé la soirée, enguirlandant copieusement les personnes présentes et arguant de son droit démocratique à protester contre ce qu'ils faisaient.

Après qu'il se fut amusé pendant près d'une heure à éteindre les chandelles de manifestants et à leur crier dans les oreilles qu'on vivait en pays démocratique, il a été vigoureusement poussé par un jeune manifestant excédé; dans sa chute, il a heurté une dame

d'un certain âge et a quitté les lieux discrètement, peu après.

Après qu'un tribunal l'eut acquitté d'une accusation d'homicide involontaire dans cette affaire, l'agent Gosset avait été congédié en juillet dernier par la direction de la police de la CUM pour fautes professionnelles lors de l'arrestation d'Anthony Griffin, soupçonné de vol de cigarettes.

La semaine dernière, un arbitre du ministère du Travail a cassé le congédiement et ordonné à la CUM de reprendre le policier dans les dix jours, causant un nouveau tollé chez les porte-parole de la communauté noire. La CUM a fait savoir cette semaine qu'elle interjetait appel du jugement de l'arbitre.

« Nous ne prévoyons pas d'autre manifestation pour le moment. Si nous étions déçus, nous ne voudrions pas continuer mais nous allons le faire; nous allons réussir parce que notre cause est juste », a dit M. Philip.

## Une mère aurait permis à un homme d'abuser de ses enfants

Les agressions sexuelles auraient été commises depuis janvier avec l'accord de la mère en retour d'une certaine somme d'argent

Presse Canadienne

MANIWAKI

■ Une affaire de prostitution infantile a été mise au jour, hier, à Maniwaki, en Haute-Gatineau, au terme d'une enquête conjointe menée par les agents de l'escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec et les policiers de la Sûreté municipale de Maniwaki.

Les policiers ont appréhendé une mère de famille de 32 ans et un homme de 67 ans qui ont comparu, en début de soirée, hier, devant un juge de paix pour répondre à une série d'accusations reliées à de la prostitution infantile.

La mère de famille est soupçonnée d'avoir permis à l'homme d'agresser ses trois enfants, âgés entre neuf et 13 ans, en échange d'argent.

Conduits en cellule, au terme de leur comparution, les deux suspects reviendront en cour, aujourd'hui, au palais de justice de Maniwaki, pour comparaitre

officiellement devant un juge de la Cour du Québec. Des accusations supplémentaires pourraient également être déposées contre eux.

Les informations obtenues hier ont permis d'établir que la femme appréhendée aurait livré ses propres enfants à la prostitution. Il s'agit de deux adolescents de 12 et 13 ans et d'un garçonnet de neuf ans.

Il semble que cette femme, dont l'identité ne peut être dévoilée, aurait, en échange de sommes d'argent encore indéterminées, permis au vieil homme d'abuser sexuellement des trois enfants.

« L'enquête dans ce dossier a été instituée il y a deux semaines. Des travailleurs sociaux ont été appelés à interroger les trois victimes, et une fois les allégations confirmées, nous avons, avec la police de Maniwaki, institué une enquête policière qui a mené aux arrestations d'aujourd'hui (hier) », a expliqué l'agent Richard Bourdon, de la SQ, en Outaouais.

« Les informations obtenues ont permis d'établir que les agressions sexuelles auraient débuté au début du mois de janvier dernier. Quant à la façon de procéder, il semble que le vieil homme accusé se rendait à la maison de la dame, qu'il y cueillait un ou des jeunes avant de les conduire à son domicile où ils étaient ensuite agressés », a ajouté l'agent Bourdon.

Les arrestations effectuées hier ne signifient pas cependant que l'enquête est complétée.

Des enquêteurs de la SQ et de la Sûreté municipale de Maniwaki poursuivent leur recherche afin de lever complètement le voile sur les activités reliées à cette affaire.

Il semble que les enquêteurs aient un dossier et les travailleurs sociaux impliqués dans l'enquête pourraient, par le biais d'autres interrogatoires, démasquer d'autres abuseurs sexuels en plus de pouvoir identifier d'autres jeunes qui auraient été les victimes de cette affaire.

## Des centaines de curieux à la comparution de Sylvie Bourque

La jeune femme est accusée d'avoir tué Jéssica Bouchard, une enfant de trois ans, fille de son compagnon

Presse Canadienne

TROIS-RIVIERES

■ L'affaire Sylvie Bourque, cette jeune femme de 22 ans accusée du meurtre au premier degré de Jéssica Bouchard, l'enfant de son compagnon, ne fait pas seulement couler beaucoup d'encre, mais draine une kyrielle de curieux au palais de justice de Trois-Rivières, comme ce fut le cas encore hier matin, au moment où se sont terminées les procédures de comparution entamées la veille.

Sylvie Bourque avait comparu, mardi après-midi, devant Denyse Aubry, un juge de paix, et le tribunal s'était contenté de mettre la jeune fille en accusation car, en l'absence d'un juge de la Cour du Québec, le code criminel ne permet pas d'aller plus loin.

Dès 8h, hier matin, des curieux étaient déjà arrivés à l'intérieur du palais de justice et, peu après, de petits groupes de badauds se massaient aux alentours de l'entrée de l'édifice afin de voir arriver Sylvie Bourque. La gardienne d'enfants ne devait comparaitre qu'à 9h30.

Lorsque les portes de la salle d'audience se sont ouvertes un peu avant 9h30, les très nombreux curieux entassés dans le corridor se sont hâtés vers la

centaine de places leur permettant de s'asseoir car les gardiens de l'ordre ne tolèrent personne debout, de sorte que certains badauds ont été refoulés vers l'extérieur.

Vers 9h40, Sylvie Bourque, non menottée contrairement à la veille mais très pâle, a fait son entrée dans la salle d'audience. La matrone et les gardiens de la paix qui l'escortaient ne l'ont pas dirigée vers la boîte des accusés mais lui ont permis de prendre place debout en avant du siège du juge.

Le magistrat Rock Lefrançois arrivait quelques minutes plus tard pour poursuivre la comparution amorcée la veille, et a lu l'acte d'accusation qui reproche à Sylvie Bourque d'avoir, le 28 août, causé la mort de Jéssica Bouchard, trois ans, commettant ainsi un meurtre au premier degré. Les gardiens de la paix ont ensuite retenu la meute de curieux pendant que la prévenue quittait la salle en vitesse pour se rendre dans les cellules au sous-sol du palais de justice.

Déjà mardi après-midi, les procureurs de la défense, Mes Pierre Spain et Maurice Biron, avaient fait sommairement examiner leur cliente par un psychiatre qui n'aurait pas décelé de maladie mentale chez l'accusée.

## La carrière Miron pourrait recevoir des déchets au-delà de 1994

AGNÈS GRUDA

■ Le dépotoir de la carrière Miron pourrait poursuivre ses activités au-delà de 1994, indique un document produit par la ville de Montréal.

Selon ce document, le Ministère de l'Environnement aurait toute autorité pour forcer Montréal à prolonger la vie du dépotoir, à la demande de villes qui y envoient leurs déchets.

« Dans l'état actuel de la législation québécoise, il est théoriquement possible qu'une ou plusieurs des villes clientes exercent des pressions auprès du ministre pour faire prolonger la durée d'opération dans ce lieu d'enfouissement », peut-on lire dans le texte émanant du Service de l'habitation et du développement urbain de la ville.

Dans ce cas, le projet de transformation de la carrière en un quartier résidentiel et commercial pourrait être « mis en péril », affirment les auteurs du document.

Celui-ci a été préparé en vue des audiences publiques sur le projet d'aménagement de la carrière Miron, qui se sont tenues lundi et hier, dans une église du quartier Saint-Michel.

Rappelons que la ville de Montréal s'est engagée à fermer le dépotoir en 1994. En mai dernier, l'administration municipale rendait public un ambitieux projet d'aménagement de la carrière, sur laquelle elle espère faire pousser un quartier résidentiel, un immense parc et un centre de haute technologie.

Ce projet est cependant plein de « trous », a déploré hier, en audiences publiques, un groupe de citoyens du quartier, le PARI (Projet d'aménagement résidentiel et industriel de Saint-Michel).

En plus de n'offrir aucune garantie quant à la date de fermeture du dépotoir, plusieurs autres aspects du projet, notamment son coût, demeurent pour le moment de grandes inconnues, s'est étonnée un porte-parole du PARI, Mme Nicole Bérubé.

Le groupe souhaiterait par exemple que le « trou » du dépotoir devienne un jour une vallée de verdure. Mais si les déchets continuent d'affluer à la carrière au-delà de 1994, « on va se retrouver avec une montagne », a lancé Mme Bérubé.

Selon une responsable du dossier à la ville de Montréal, Mme Hélène Gauthier, il serait pour le moment prématuré de préciser davantage le projet ou de s'aventurer à estimer ce qu'il coûtera à l'administration municipale. « C'est une étape très ouverte, nous en sommes encore à envisager toutes les possibilités. »

L'une des revendications qui est revenue le plus souvent lors des audiences publiques est celle d'axer l'éventuel développement résidentiel de la carrière Miron sur les logements sociaux. Enfin, dans l'ensemble, les groupes du quartier ont rejeté l'idée d'un centre de haute technologie, préférant que le futur développement regroupe plutôt les industries du quartier.

# Une rentrée scolaire sous le signe du multiculturalisme

RICHARD FORTIN

Un désordre joyeux régnait hier à l'école Notre-Dame-des-Neiges pour la rentrée des élèves. Inscriptions tardives, retrouvailles animées, enfants manquant à l'appel pour cause de vacances prolongées, le retour à l'école s'est déroulé dans la relative anarchie qui caractérise les retours à l'école.

Rien à signaler donc, si ce n'est la foule extraordinairement bigarrée des bambins de toutes nationalités qui constitue aujourd'hui la clientèle des 185 institutions françaises de niveau primaire et secondaire de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM). L'hétérogénéité culturelle semble particulièrement sensible en milieu scolaire.

«Près de la moitié de nos 350 élèves proviennent des diverses communautés ethniques», note Mme Francine Laurin, nouvelle directrice de Notre-Dame-des-Neiges et femme de l'ex-ministre Camille Laurin. C'est un reflet de la réalité du quartier et de tout Montréal. La plupart des gens ne se rendent pas compte de ce phénomène, mais à l'école, nous vivons au cœur de cette réalité.

Mme Laurin, qui apprécie l'apport des Québécois d'origine étrangère, admet que cela pose des problèmes d'ajustement.

«Les parents d'immigrants i-

gnorent généralement qu'ils doivent se rendre au centre administratif de la rue Sherbrooke pour inscrire leurs enfants. Ils se présentent à la dernière minute et il est parfois bien difficile de les accommoder. D'autre part, on ne peut pas demander à des élèves qui ne savent ni lire, ni écrire, ni parler le français de tout assimiler en une seule année en classe d'accueil. Leur arrivée en classe régulière contribue à ralentir le rythme général.»

Or, selon Mme Laurin, le rythme est très rapide dans les écoles primaires.

«Depuis 1987, le plan d'action «Une école centrée sur les apprentissages» mis de l'avant par la CECM impose des exigences telles que les programmes doivent être donnés de façon très stricte. Les contrôles sont très serrés et font supporter un poids supplémentaire aux élèves, aux enseignants et à la direction. Le mot d'ordre cette année est d'humaniser les exigences du plan d'action. Ça devrait détendre l'atmosphère. Mais nous sommes en pleine période de négociations, ce qui complique les choses.»

L'implantation progressive du «bulletin descriptif», un relevé extrêmement détaillé des progrès des élèves, impose une contrainte supplémentaire. Plusieurs professeurs regimbent. Mais le problème le plus grave, selon Mme Laurin, est le vieillissement du personnel enseignant.

«Nos professeurs ont autour de

48 ans de moyenne d'âge. Au début de l'année, les institutrices sont très dynamiques, elles ont la vocation. Mais la fatigue s'installe. Nous avons plusieurs cas de burn out. C'est un métier difficile que nous prenons à cœur.»

## École des métiers de l'aérospatiale

La rentrée a été l'occasion pour le président de la CECM, M. Michel Palascio, d'annoncer la réalisation probable d'un projet important: l'implantation prochaine, probablement à l'école Saint-Henri, d'une école des métiers de l'aérospatiale. Le projet, qui a déjà reçu l'aval du ministère de l'Éducation, a été présenté hier soir au Conseil des commissaires.

Selon M. René Desjarlais, directeur général adjoint de la CECM, cette école, très encadrée par l'industrie qui fournirait un soutien technique et offrirait des stages en entreprise, pourrait accueillir 60 étudiants de niveau secondaire V dès janvier 1990. Les négociations se poursuivent avec les compagnies impliquées qui exigent de siéger au conseil de direction de la nouvelle institution.

Plus prosaïquement, les parents seront heureux d'apprendre que les autobus scolaires sont maintenant à la disposition des étudiants qui demeurent à un km et plus de l'école qu'ils fréquentent, au lieu d'un mille, comme c'était le cas auparavant.



C'était le jour de la rentrée hier pour les quelque 79 000 élèves des écoles françaises de la CECM. À l'école Notre-Dame-des-Neiges, le retour en classe s'est déroulé dans la bonne humeur. Les élèves du secteur anglais de la CECM reprennent aujourd'hui le chemin de l'école. PHOTO PIERRE CÔTÉ, LA PRESSE

## Le Conseil des services essentiels donne raison aux syndiqués de la STRSM

PIERRE BELLEMARE

«Selon les dispositions du Code du travail, une liste ne peut être modifiée sans l'approbation du conseil des services essentiels et, une fois approuvée, nul ne peut y déroger.»

C'est en ces termes que le conseil des services essentiels a condamné hier la Société de transport de la Rive-Sud qui, en raison d'un bris d'équipement dans ses installations, a décidé unilatéralement la semaine dernière de modifier les affectations d'un groupe de grévistes de l'entretien.

De plus, la STRSM a suspendu une quinzaine de ces employés, sous prétexte qu'ils refusaient de se conformer à ses nouvelles directives. C'est à la suite de ces suspensions que le conseil des services essentiels a été appelé lundi à se pencher sur la situation.

Le président du syndicat des employés d'entretien, Claude Leduc, s'est réjoui de la décision du conseil présidé par Me Madeleine Lemieux, décision qui annule les suspensions décrétées par la STRSM à l'endroit des grévistes, soucieux de respecter intégralement la liste des services essentiels établie en avril dernier.

«Le conseil avise les parties qu'elles ne peuvent modifier la liste sans y être autorisées. Toute-

fois, compte tenu des bris mécaniques — la majorité des véris sont défectueux et l'employeur ne peut dire quand ils seront réparés — il est possible que les parties renégocient les services essentiels à fournir pendant la période où des travaux de mécanique en hauteur ne pourront être effectués aux centres d'opération de la STRSM», précise le conseil.

### Conseil de médiation

Une rencontre a lieu aujourd'hui au siège social de la STRSM, où la direction et le syndicat tâcheront de s'entendre sur une nouvelle définition des services essentiels, en regard des déficiences qui perturbent le fonctionnement normal des véris servant à lever les autobus. «Le conseil indique aux parties qu'un médiateur, Denis-G. Parent, est à leur disposition pour les aider à confectionner une liste ou une entente de services essentiels», ajoute le conseil.

Du côté patronal, le porte-parole, Stéphane Venne, soutient que le «conseil attaque ainsi le principe du droit de gérance de la

STRSM qui, désireuse de bien administrer les deniers publics, ne peut pas se permettre de garder au travail des gens qui n'ont rien à faire. C'est pourquoi, dit-il, la STRSM a modifié les affectations, pour répartir dans d'autres fonctions des mécaniciens incapables de travailler avec des véris défectueux.»

Enfin, le conseil de médiation, formé la semaine dernière par le ministre du Travail, Yves Séguin, n'a pas encore organisé de rencontre.

L'un des trois arbitres composant ce conseil, l'ancien sous-ministre Yvan Blain, s'est distillé à cause, dit-on, du dossier des Autobus Voyageur dont il doit s'occuper depuis longtemps. Les deux parties sont donc convenues hier de remplacer M. Blain par Fernand Matteau, un autre représentant du ministère du Travail. Le conseil de médiation a reçu le mandat de trouver un terrain d'entente à la STRSM ces prochains jours mais, de toute façon, le rapport qui découlera de ses travaux ne saura lier les parties en cause.

## Pas d'entente entre la FAC et le Conseil du trésor

Presse Canadienne

Un autre rapport de médiation dans le secteur public vient d'être dévoilé, celui qui brosse le portrait de la négociation entre les enseignants de 14 cégeps, représentés par la Fédération autonome du collégial (FAC), et le Conseil du trésor.

Bien que les deux parties aient abordé de front le principal point en litige, soit la tâche des enseignants, elles n'ont pu en venir à une entente.

Comme les médiateurs ayant agi dans les autres dossiers, avec la CSN et la CEO, M. Gilles Lavoie conclut que son travail de médiation intervient trop tôt dans le processus de négociation pour être pleinement efficace. La médiation intervient normalement lorsqu'il y a piétinement des négociations mais, dans le secteur public, elle est imposée par la loi. Les deux parties doivent y avoir recours avant d'obtenir leur droit de grève ou de lock-out.

Malgré cette constatation, le médiateur Lavoie souligne que dans le cas de la FAC, les pourparlers ont avancé sur la clause de la tâche des enseignants.

Or, cette méthode de calcul du nombre d'enseignants nécessaires fait parfois défaut. Le nombre de professeurs est augmenté s'il y a croissance du nombre d'étudiants, mais pas s'il y a croissance du nombre de programmes ou de cours offerts. Dans ces derniers cas, il n'y a pas plus de professeurs mais plus de préparation de cours à faire.

Face à ce problème, la FAC et le comité patronal de négociation semblaient s'entendre sur une nouvelle orientation: plutôt que de calculer la tâche globale de tous les enseignants de la région et de répartir ensuite, on calculerait la tâche individuellement pour chaque professeur, en se basant sur le nombre d'inscriptions au cours.

**Forfait d'automne**

<b>AUBERGE LA BOULÉ</b>	<b>Week-end</b> (5 repas, hébergement)	<b>95\$</b>	<b>3 jours</b> (5 repas, hébergement)	<b>135\$</b>
RÉSERVATIONS: Claudette (819) 688-2503 / Diane (514) 656-5627				
Près du mont Tremblant Du 1er septembre au 30 octobre Accréditée par l'A.C.Q.				

**GRANDE VENTE ESTIVALE**

**LUXUEUX DUVET BLANC**

LES COUETTES (à partir de)		LES OREILLERS (à partir de)	
Bébé 44 \$	Simple 79 \$	Bébé 10 \$	Cervical 20 \$
Double 109 \$	Queen 129 \$	Standard 55 \$	Queen 65 \$
King 169 \$		King 78 \$	
Les housses de duvet à partir de 50 \$			
LES MATELAS FUTONS ET BASES (à partir de)			
Coton	Coton / Foam	Base en pin	LES HOUSSES
Simple 95 \$	99 \$	79 \$	39 \$
Double 115 \$	129 \$	99 \$	49 \$
Queen 135 \$	149 \$	119 \$	59 \$
<b>LES DUVETS UNGAVA</b>			<b>287-9276</b>
10, av. des Pins ouest, suite 220			(coin Saint-Laurent)

## Apprenez à préparer des déclarations d'impôt

Inscrivez-vous dès maintenant au Cours de base de H&R Block. Cours de culture personnelle. Cours compréhensif enseigné par instructeurs de H&R Block expérimentés le 13 septembre.

**H&R BLOCK**

Qui pourrait vous offrir un meilleur cours d'impôt?

Pour renseignements supplémentaires appelez maintenant  
**747-6732**

H&R Block Canada, Inc.

Permis n° CP0072

**GOLD SPORT**

Sous l'influence de A. Gold & Sons

**Partez gagnant et soyez dans le ton, en ville comme les fins de semaine à la campagne, dans ce blouson aviateur exclusif Gold Sport**

**BLOUSON PILOTE DE CHASSE EN CUIR**

Seulement  
**495\$**

• brun antique  
• tailles 38 à 46

**UN STYLE DE PREMIÈRE CLASSE**

• splendide cuir d'agneau au fini antique, à l'aspect vieilli.  
• 2 poches arrondies plaquées passepoilées à fermeture à glissière sur le haut.  
• poches latérales superposées.

**AVANTAGE MODE**

• fermeture à glissière sous patte  
• bouton-pression au cou et aux poignets et double bouton-pression à la taille  
• plis d'aisance pour donner plus d'ampleur aux mouvements

S.V.P. MAGASINEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX DE GRANDEURS

FAIRVIEW, PTE-CLAIRE •  
CENTRE ROCKLAND •  
960, STE-CATHERINE O. •  
MAIL CHAMPLAIN •  
BROSSARD



• LA PLACE VERTU  
• CARREFOUR LAVAL  
• GALERIES D'ANJOU  
• PROMENADES SAINT-BRUNO

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons

# Laval: le PRL mise sur la famille

Jean-Paul Théoret s'est engagé à créer un Secrétariat de la famille



La photo de l'ex-député de Vimont a fait place, sur les panneaux publicitaires de cette formation, à celle d'un bébé, avec l'inscription: «La famille d'abord».

## JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le chef et candidat à la mairie du Parti pour le renouveau de Laval (PRL), Jean-Paul Théoret, s'est engagé hier à créer à Laval un Secrétariat de la famille qui aurait droit de regard sur toutes les décisions prises par les différents chefs de services municipaux.

Et la photo de l'ex-député de Vimont a fait place, sur les panneaux publicitaires de cette formation, à celle d'un bébé, avec l'inscription: «La famille d'abord».

M. Théoret a précisé que ce nouveau service serait offert aux couples comme aux familles mono-parentales, sans hausse d'impôt foncier. Dans l'organigramme du PRL, le Secrétariat de la famille est placé au même niveau que la direction générale et dépendrait directement du maire et du comité exécutif. Trois citoyens siègeraient au bureau de direction. Et, afin d'être plus près des familles, les bureaux du secrétariat dans les 24 districts de la ville seront ouverts le soir.

«Jamais dans l'histoire de la politique municipale au Québec, un parti n'a-t-il proposé aux citoyens un défi aussi audacieux. Nous vous présentons l'élément moteur de notre programme, l'idée maîtresse qui permettra de livrer plus tard un programme détaillé et fait sur mesure pour les citoyens de Laval», a dit M. Théoret, père de deux enfants et quatre fois grand-père.

Selon lui, la fonction première de l'organisme qu'il entend créer sera de veiller à ce que les interventions des divers services et personnes-ressources de la municipalité tiennent prioritairement compte des besoins et intérêts de la famille. Ce projet tient compte de la création de programmes fiscaux pour les jeunes familles et de la cohabitation pour les aînés.

«La philosophie et la stratégie du PRL, soutient-il, ne consisteront pas à battre des records de construction, mais à donner à la famille une qualité de vie exceptionnelle.»

Le chef du PRL a terminé son discours devant plusieurs personnes, dont l'ex-maire Lucien Paiement, en disant: «Vaillancourt (Gilles) dit 'de l'expérience et du cœur'; Roussin (Pierrette) se dit être 'la force du changement'; et au PRL nous mettrons toute notre force et tout notre cœur au service de la famille d'abord, vous comprenez ce que veut dire pour nous le renouveau». M. Vaillancourt, le maire actuel, et Mme Roussin sont tous deux candidats à la mairie.

# Laval fait figure de proue en matière de développement économique

— Gilles Vaillancourt

## JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Selon le maire Gilles Vaillancourt, Laval est devenue un pôle d'attraction régional et l'un des chefs de file du développement économique de toute la région de Montréal, car les investissements dans l'île Jésus, depuis 1985, s'élevaient à plus de deux milliards cinq cent millions de dollars.

Le chef et candidat à la mairie du Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO) faisait, hier, le bilan de son administration. Il a aussi présenté les candidats aux 24 postes de conseillers qui tenteront de se faire élire le 5 novembre. De ce nombre, il y a sept nouvelles figures, et le départ de M. Irwin M. Bigman a été confirmé. M. Bigman occupe un poste au conseil municipal depuis 1969.

M. Vaillancourt a expliqué que tous les engagements du PRO avaient été respectés. Il est devenu maire de Laval en juin à la suite de la démission de Claude Lefebvre.

Il a aussi été question du métro et d'épuration des eaux.

Pour ce qui est du prolongement du métro, M. Vaillancourt se dit convaincu qu'il sera réalisé dans les quatre prochaines années et que les coûts seront entièrement financés par Québec.

Il s'est aussi dit convaincu que le ministre de l'Environnement, Lise Bacon, annoncera très bientôt la construction d'une usine d'épuration pour traiter les eaux usées actuellement déversées à ciel ouvert dans la rivière des Prairies.

Quant au programme électoral du PRO pour la présente campagne, M. Vaillancourt a déclaré qu'il sera dévoilé dans les prochains jours. Il s'est toutefois engagé à ne pas augmenter l'impôt foncier.

Enfin, de l'annonce de la création d'un Secrétariat de la famille par le Parti du renouveau de Laval, M. Vaillancourt soutient qu'il n'y a rien de nouveau car déjà les différents bureaux municipaux de loisirs sont ouverts le soir pour recevoir les plaintes des familles s'il y a lieu.

# Trépanier veut reprendre la mairie de Granby

FLORIAN BERNARD



Paul-O. Trépanier

■ Après avoir été maire de Granby pendant 18 ans, M. Paul-O. Trépanier se retrouve de nouveau en pleine bataille électorale, comme candidat à la mairie. Inactif au plan politique depuis 1985, il vient de fonder un parti municipal, Action Granby.

M. Trépanier, architecte de profession, avait été élu pour la première fois en 1964, prenant la succession de M. Horace Boivin, maire pendant un quart de siècle. Revenu à la mairie en 1973, M. Trépanier a subi la défaite, il y a quatre ans, aux mains du maire actuel, M. Mario Girard.

«J'étais trop sûr de moi. Je n'ai pas fait de campagne en 1985 et j'ai été battu. Mais cette année, ça va être différent. J'ai l'intention de mener une campagne très active», a déclaré M. Trépanier à La Presse.

Le maire Girard ne craint pas l'entrée dans la lutte de l'ancien maire Trépanier. «Il représente une autre époque et un autre style. La ville de Granby évolue rapidement et les électeurs font confiance au dynamisme de l'équipe actuelle. Nous sommes actuellement engagés dans la poursuite de l'opération Profil 2000 et j'ai confiance que la population va nous permettre de réaliser cet objectif».

M. Trépanier voit les choses autrement. «Depuis quatre ans, c'est la stagnation et le manque d'imagination. Notre secteur industriel n'évolue pas. Les idées nouvelles font défaut. J'ai bien

l'intention de reprendre les choses en main dès le mois de novembre».

Le maire Girard estime, pour sa part, que depuis son arrivée au pouvoir, plusieurs projets ont été réalisés et d'autres sont en voie de réalisation, notamment le démantèlement des voies ferrées, ce qui permettra d'agrandir le parc industriel, et la création d'un système de transport en commun.

La «ville aux 10 fontaines» en aura bientôt une onzième, en plein milieu du lac Boivin. Il s'agira d'un jet central d'une hauteur de 150 pieds avec des jets latéraux de 50 pieds. Cet ensemble projettera dans les airs quelque 4000 gallons d'eau à la minute. La fontaine aura un double but. Elle sera ornementale et touristique, mais elle aura également une fonction d'épuration des eaux du lac.

## HONDA

VENTE **1** SEMAINE DE PLUS VENTE

Notre 1<sup>ère</sup> vente sous la mini-tente

**FRAPPEZ UN COUP DE CIRCUIT**

CRX  
FAMILIALE

**HONDA**

**ROSE**  
266, boul. Labelle  
Ste-Rose, Laval  
Tél.: 625-1953

**sigi**  
1110, rue Bleury  
Montréal (Québec)  
Tél.: 879-1550

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSÉE

SUR CERTAINS MODÈLES SÉLECTIONNÉS EN STOCK

\* Offre non valable avec d'autres promotions. Les véhicules doivent être achetés et livrés entre le 28 août et le 1er septembre 1989.

### SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS

6 personnes par classe  
Semaine ou fin de semaine

- Introduction au PC (Dos) 11 ou 18 ou 23 sept.
- WordPerfect 5.0 (ou 4.2) 5 et 6 sept. ou 12 et 13 sept.
- Lotus 1-2-3 11 et 12 sept. ou 26 et 27 sept.
- D BASE III PLUS 12 et 13 sept. et 21 et 22 sept.

Autres dates disponibles en septembre et octobre.

INTERNATIONAL QUEBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall / 878-9188, poste 43

### PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement.

Rapid Finance Co. Ltd.  
342-4488

### PERSONNES TIMIDES

Thérapie de groupe  
8 à 12 personnes  
Tél.: 982-6123  
Centre de la santé

### CONDOMANIE!

COURS:  
Info pour l'achat potentiel d'un condo. 49\$

EduComm 279-3685

### ACHETER UNE PROPRIÉTÉ?

COURS:  
Mandat du courtier en immobilier  
• Offre d'achat • Honoraires du notaire... 79\$

EduComm 279-3685

## ENCANS EMPIRE

Peintures - meubles - porcelaine - bijoux - tapis - argenterie - sculptures - verre d'art - horloges - pièces de monnaie et autres articles décoratifs et objets rares.

Plus de 50 objets de verre d'art: Gallé, Daum Nancy, Lalique, Legras, Tiffany, Le Verre Français, de Vez, Argental. Porcelaines européennes: KPM, Meissen, Dresde, Majolique, Sèvres. Beaux meubles anciens, tapis orientaux tissés main. Peintures canadiennes et européennes, estampes, Argent sterling. Montres de poche, monnaie rare, et plus.

Le tout sera vendu à notre encan de septembre comptant 5 séances et plus de 1 000 lots d'importance.

Une exposition spéciale de tous les lots offerts à l'enchère se tiendra les 15, 16 et 17 sept. La vente aura lieu les 18, 19, 20 et 21 sept. à 19 h et le 24 sept. à 13 h.

Vous songez à vendre? Venez nous voir avec un seul objet ou une succession entière. Nous vous offrons un service rapide et confidentiel qui répondra à vos besoins. Nous sommes disponibles en tout temps pour examiner vos objets. Appelez-nous au (514) 737-6586.

5500, rue Paré, Montréal (Québec) H4P 2M1

## EMPIRE

# Nouvelle méthode révolutionnaire de greffe du foie

Presse Canadienne TORONTO

■ Un médecin de Toronto faisant partie d'une équipe de chercheurs qui a effectué une importante percée dans le domaine de la greffe du foie, utilisera dès cet automne les tissus d'un donneur vivant adulte pour constituer un foie destiné à un enfant.

Le Dr Peter Singer, de l'Université de Toronto, était membre d'un groupe de spécialistes de la greffe, à l'Université de Chicago, qui envisage de mettre de l'avant la nouvelle technique.

«Je suis très excité. C'est vraiment un pas en avant dans l'histoire de la médecine», a déclaré M. Singer hier, de son bureau torontois.

«C'est un autre événement significatif dans le domaine de la chirurgie et de la greffe d'organe dont devraient bénéficier

les enfants susceptibles de mourir avant qu'un foie ne soit disponible», a-t-il dit.

M. Singer est l'auteur principal d'un article publié dans l'édition d'aujourd'hui du *New England Journal of Medicine*, qui décrit les considérations d'ordre éthique reliées à l'utilisation d'une portion de foie d'un parent afin d'épargner la vie d'un enfant touché d'une maladie fatale du foie.

Jusqu'à maintenant, les foies greffés à des enfants provenaient de donneurs ayant été déclarés cérébralement morts. Utiliser des tissus de foie d'un donneur vivant éliminera le problème de la disponibilité des organes et résoudra la difficulté à obtenir un foie suffisamment petit pour pouvoir être greffé dans le corps d'un enfant.

La technique développée à Chicago repose sur les succès obtenus par les médecins lors de la réduction de foies d'adultes destinés à des enfants.

# Accident mortel

■ Une collision, survenue hier matin à l'angle des boulevards Gaetan-Boucher et Cousineau, à Saint-Hubert, a coûté la vie à Line Millette, 19 ans.

Les deux conducteurs, seuls dans leur véhicule respectif, sont de Saint-Hubert et, indiquent les policiers de l'endroit, M. Bernard n'aurait subi que des blessures mineures.

Une enquête sera menée par Daniel Raymond et, selon les premières constatations, il s'agirait d'un simple accident provoqué par le non respect d'un feu de circulation.

## GAGNEZ VOTRE THERMOPOMPE

### Carrier

POURQUOI ACHETER AILLEURS QUAND VOUS POUVEZ GAGNER LE SYSTEME QUE VOUS ACHETEREZ CHEZ NOUS!

Le tirage aura lieu le 30 octobre 1989 au 2350 Manella, suite 300 (jusqu'à un maximum de \$5000)

APPELEZ MAINTENANT POUR PLUS DE DÉTAILS

## ECONO-TECH

IND. LTÉE  
TÉL.: 733-1414

N'OUBLIEZ PAS, SI VOUS N'ACHETEZ PAS CHEZ NOUS VOUS NE GAGNEREZ PAS.

## Campagne nationale en faveur de l'Accord du lac Meech

Tous les membres du cabinet Mulroney devront mettre l'épaule à la roue

PIERRE APRIL  
de la Presse Canadienne  
LAC MEECH

Tous les membres du cabinet, et non plus seulement le premier ministre Brian Mulroney et les représentants du Québec, devront participer à une vaste campagne de promotion de l'Accord constitutionnel du lac Meech auprès des simples citoyens partout au pays afin de favoriser son adoption par l'ensemble de la population canadienne avant la date limite du 23 juin prochain.

C'est le message qu'a livré hier à l'issue de la réunion du Comité ministériel des priorités et de la planification, le ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard.

« Il ne suffit plus que le premier ministre Brian Mulroney soit le seul, comme il l'a fait depuis son adoption, à déclaré M. Bouchard, à défendre sur toutes les tribunes

cet accord constitutionnel, il faut que d'autres ministres s'engagent dans la discussion... Il faut que ce soit une opération générale. »

Cette opération nationale, le ministre Bouchard et ses collègues du cabinet veulent qu'elle soit dirigée vers tous les Canadiens. « Nous voulons toucher la population, a-t-il dit, et si nous y arrivons, les politiciens suivront bien l'opinion publique. »

### Rien d'extravagant

Le gouvernement n'a pas l'intention de se lancer dans des dépenses publicitaires extravagantes et coûteuses pour faire avancer le dossier et assurer un avenir heureux à cette entente constitutionnelle.

« Ce sera une campagne politique, a précisé M. Bouchard, dans le meilleur sens du terme, où les gens pourront exprimer ce qu'ils ont à dire. Ce sera la persuasion par le discours. »



Lucien Bouchard

M. Bouchard a par ailleurs admis que l'opinion publique était devenue de plus en plus incertaine dans ce dossier et que l'appui au projet constitutionnel avait sérieusement diminué au pays.

« On voit par exemple, a-t-il dit, qu'à Terre-Neuve (où l'Accord a déjà été ratifié par la législature) le nouveau premier ministre libéral Clyde Wells a publiquement fait état de ses réticences, que partout au pays, l'appui a sensiblement diminué et il est certain que nous devons entreprendre une campagne de sensibilisation canadienne. »

Dans les provinces où l'appui s'est le plus érodé, surtout au Nouveau-Brunswick et au Manitoba où l'Accord n'a pas encore reçu l'aval des législatures, le ministre croit qu'il faudra redoubler d'efforts.

« Il faut que la campagne de sensibilisation soit vaste, a précisé M. Bouchard, il faut que l'ap-

pui au lac Meech soit canadien et c'est à nous de poursuivre le programme. »

Tout le monde au cabinet sera appelé à faire son effort de guerre. « Il y aura une campagne globale, a dit le ministre, qui va comporter plusieurs volets (encore imprécisés) et qui requerra la participation de tous les ministres. Nous allons nous rapprocher beaucoup des citoyens canadiens au cours de la prochaine année. »

« Nous croyons, a-t-il poursuivi, que nous sommes porteurs d'un message extrêmement positif et essentiel pour l'unité du pays et le gouvernement est conscient qu'il faut accentuer les efforts auprès des Canadiens sur la nécessité de ratifier l'Accord du lac Meech. »

### Dans sa forme actuelle

De son côté, le vice-premier ministre Don Mazankowski, a rappelé que le gouvernement conti-

nait de croire que l'Accord du lac Meech devait être ratifié dans sa forme actuelle avant qu'il soit possible d'aborder les autres réformes souhaitées, comme celle du sénat par exemple, par plusieurs gouvernements provinciaux.

Cependant, pour ce ministre Albertin du gouvernement Mulroney, le discours était moins convaincant, tout au plus pas aussi vigoureux que souhaité par son collègue Lucien Bouchard quelques instants plus tôt.

« Nous espérons, a-t-il dit, que nous serons en mesure de trouver des moyens pour faire adopter l'Accord du lac Meech. Je pense qu'en dernière analyse il appartient à ceux qui souhaitent la réforme du Sénat et d'autres modifications constitutionnelles de réaliser qu'il sera très difficile d'y arriver sans que l'Accord du lac Meech soit ratifié. »

## Lucien Bouchard à la place de Marcel Masse?

Presse Canadienne  
LAC MEECH

Les jours du ministre des Communications Marcel Masse à titre de lieutenant politique de Brian Mulroney au Québec sont peut-être comptés, malgré les déclarations du premier ministre suggérant le contraire.

À son arrivée hier à la réunion du comité des priorités et de la planification, le chef du gouvernement n'a pas confirmé ni infirmé les rumeurs voulant que le ministre de l'Environnement Lucien Bouchard obtienne le poste officiel de ministre politique pour le Québec, un poste que Marcel Masse occupe depuis trois ans.

« La question n'a pas été soulevée, a précisé M. Mulroney, et si jamais je fais des changements, je vous en parlerai. Pour l'instant, M. Masse garde toujours ma confiance. »

« C'est comme des changements ministériels, a poursuivi le premier ministre, il arrive souvent qu'on apporte des modifications, dans la haute fonction publique et dans le parti, mais cela

ne veut pas dire qu'il y a un manque de confiance dans les personnes qui sont changées de place ou écartées. Dans certains cas, ils sont souhaités par les titulaires ou s'imposent. »

M. Mulroney a rappelé qu'il gardait une grande confiance en Marcel Masse, « qui a fait un excellent travail, non seulement comme ministre responsable de l'aile québécoise, mais aussi à d'autres titres. Vous n'avez qu'à regarder les résultats de la dernière campagne électorale au Québec pour vous en convaincre. »

Les rumeurs concernant M. Masse sont alimentées par le fait que depuis quelques mois le principal intéressé est moins présent aux activités de son parti.

Or, Lucien Bouchard, qui est un ami personnel du premier ministre, prend de plus en plus de place parmi les députés conservateurs du Québec et certains de ses collègues le considèrent déjà comme le véritable interlocuteur lorsqu'il est question du Québec.

Hier, Marcel Masse et Lucien Bouchard ont refusé de commenter les rumeurs les concernant.



Aussitôt arrivée à Kennebunkport, la famille du premier ministre Mulroney a été emmenée à la pêche par le président George Bush à bord de son bateau Fidélité.

## Les Mulroney en visite chez George Bush

Pêche en mer, détente et... diplomatie sont à l'ordre du jour

Agence France-Presse  
KENNEBUNKPORT

Le premier ministre canadien Brian Mulroney est arrivé hier après-midi à Kennebunkport (Maine) pour une visite privée de 24 heures chez le président américain George Bush, consacrée au moins autant à la pêche en mer et à la détente qu'à la diplomatie.

« Nous allons pêcher », a déclaré M. Mulroney à son arrivée à Walker's Point, la résidence d'été de M. Bush, accompagné de son épouse Miia et de leurs quatre enfants. Il avait toutefois indiqué à son départ du Canada qu'il profiterait de cette rencontre — la cinquième avec M. Bush en sept mois — pour discuter avec son hôte de la situation en Colombie et de la lutte anti-drogue, ainsi que de conflits commerciaux bilatéraux.

De source officielle américaine, on avait indiqué mardi que M. Bush demanderait vraisemblablement au Canada d'aider la Colombie à lutter contre le trafic de drogue, comme les États-Unis se sont engagés à le faire.

Le président américain a immédiatement emmené M. Mulroney sur son bateau ultra-rapide Fidélité au large de la côte rocheuse de Kennebunkport, où il tente vainement depuis deux semaines qu'il est en vacances d'attraper du bluefish, une sorte de lieu. Sa malchance est devenue un sujet de plaisanterie à Kennebunkport, ce dont il s'est amusé hier matin en affirmant dans un discours devant la Chambre de commerce locale qu'il s'agissait d'une « attaque vicieuse contre ses talents ».

### Discuter et se détendre

M. Mulroney est le troisième

chef d'Etat ou de gouvernement à être invité dans le Maine par M. Bush, après le président français François Mitterrand en mai et le premier ministre danois Poul Schlüter.

« On peut discuter, se détendre et réellement bien se connaître dans un merveilleux environnement », avait déclaré M. Bush hier. « Et bien que je pense que la politique étrangère ne soit pas déterminée par le fait qu'un dirigeant étranger vous aime ou non, je pense vraiment qu'en développant une bonne relation personnelle on peut faire une différence. »

Selon les responsables américains, MM. Bush et Mulroney devaient échanger leurs vues « similaires » sur des sujets internationaux comme la Pologne et le Liban, outre la Colombie, et discuter avec la « franchise » caractérisant leur relation des habituelles questions bilatérales que sont

la lutte contre les pluies acides et le commerce.

Si l'entente sur ces sujets est bonne, selon Washington, M. Mulroney a indiqué qu'il entendait soulever la question du porc canadien subventionné sur lequel les États-Unis ont imposé de nouveaux droits. M. Bush quant à lui, pourrait aborder celle du homard, chère au pêcheurs du Maine. Les autorités de cet État craignent que les Canadiens submergent le marché américain de homard de taille inférieure à celle légale aux États-Unis et ont appelé M. Bush à intervenir auprès de M. Mulroney.

Les responsables américains ont cependant souligné que ces questions devraient être résolues grâce aux mécanismes de règlements à l'amiable des conflits commerciaux créés par le traité de libre-échange entre les deux pays.

## Public et parapublic: la tendance est à la grève

Presse Canadienne  
QUÉBEC

Les premiers résultats des votes tenus dans les syndicats du secteur public et parapublic au cours des derniers jours indiquent une nette tendance vers l'adoption des mandats de grève dans les réseaux de la santé, de l'éducation et des services publics.

À la CSN, 154 des quelque 700 syndicats impliqués dans cette ronde de négociation avec l'État se sont prononcés jusqu'ici. Les mandats de grève ont été acceptés dans plus de 85 p. cent des cas, soit 136 syndicats.

À la CEQ, les assemblées générales n'ont pas encore véritablement débuté sauf dans la région de Sept-Îles où un syndicat a déjà voté en faveur du mandat de grève de cinq jours. Les assemblées générales débuteront la semaine prochaine dans ce secteur.

Du côté du SFPQ, le vote de grève s'annonce « positif », soutenait hier le président Jean-Louis Harguindeguy après trois jours d'assemblées générales. Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec s'appuie à déposer demain ou mardi prochain les avis requis par la loi afin de pouvoir utiliser ses mandats de

grève dès le 14 septembre, a-t-il précisé.

Par ailleurs, le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, estime que le chiffre de \$335 millions avancé par la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) pour l'équité salariale des femmes dans le secteur public est un montant maximum de ce que pourrait coûter ce rattrapage à l'État.

« Le président de la FTQ Louis Laberge a pris le plus gros chiffre possible », a déclaré hier M. Johnson à son entrée au Conseil des ministres.

La FTQ s'appuie à déposer à la table de négociation une demande de \$335 millions, ou 4,5 p. cent de la masse salariale, au titre de l'équité salariale envers les femmes.

On veut ainsi redresser les échelles de plusieurs titres d'emplois traditionnellement féminins et qui sont sous-évalués.

Cette demande de \$335 millions s'appuie sur des études réalisées par des comités paritaires gouvernement-FTQ.

Mais même si la démarche visant à identifier la discrimination et le rattrapage salarial est conjointe, il n'est pas évident que le gouvernement et la FTQ s'entendront sur les montants à injecter pour régler cette discrimination.

## Honnêteté et loyauté avant tout

Appelés à déterminer quelles sont les qualités les plus importantes pour un premier ministre lors d'un récent sondage Gallup, 46 p. cent des Canadiens ont choisi l'honnêteté et la loyauté. A Montréal et à Toronto, les deux plus importantes villes du pays, la proportion de citoyens qui partagent cette opinion tombe à 32 p. cent et 33 p. cent.

À l'échelle nationale, 21 p. cent des personnes interrogées considèrent que la capacité d'accomplir le travail vient au premier rang, tandis qu'une proportion égale des citoyens croient que la compréhension du Canadien moyen est la qualité la plus importante.

L'expérience en politique et les idées nouvelles, qui constituaient les deux autres choix de réponse proposés n'ont été retenus respectivement que par 8 p. cent et 5 p.

cent des personnes interrogées. Un pour cent des Canadiens n'ont pas d'opinion sur la question.

Le Parti néo-démocrate et le Parti libéral fédéraux tiendront tous deux un congrès à la direction au cours de l'année qui vient. Choisir un chef susceptible de plaire à une proportion importante de l'électorat constitue une préoccupation importante pour les partis politiques qui aspirent à prendre le pouvoir. Un candidat perçu comme étant honnête et loyal risque évidemment de recevoir un accueil favorable.

Les résultats d'aujourd'hui se fondent sur 1034 entretiens individuelles réalisées entre le 5 et le 8 juillet avec des adultes. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre points près, 19 fois sur 20.

## Langue d'affichage: le « deux pour un » du ministre Ryan ne trouve pas preneur

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

La formule du « deux pour un » proposée par Claude Ryan, ministre responsable de la Charte de la langue française (Loi 101), ne provoque pas l'engouement des commerçants susceptibles d'utiliser la « nette prédominance » du français dans l'affichage intérieur.

Même si les inspecteurs de la Commission de protection de la langue française ont visité plus de 1000 commerces au cours des trois derniers mois, aucun d'eux ne s'est risqué à utiliser ce nouveau critère, a indiqué à La Presse la présidente de l'organisme, Mme Ludmilla De Fougères.

Elle comprend mal que bon nombre de commerçants continuent d'afficher dans les deux langues au mépris de la loi, tout en boudant la solution prônée par M. Ryan.

Seule explication, selon elle: les commerçants longtemps dans l'incertitude ont attendu le plus possible avant de modifier leur affichage. Avec les modifications prévues par la Loi 178, plus de 35000 commerces indépendants de moins de 50 employés obtie-

naient le droit d'utiliser l'anglais à l'intérieur à condition que l'affichage français demeure « nettement prédominant ». Il y a trois mois, le ministre Ryan indiquait que ce concept serait défini, par règlement, par le « deux pour un », ce qui n'excluait pas que les commerçants puissent proposer d'autres solutions. Même si une plainte avait été déposée dès le jour de la mise en vigueur du règlement, le délai — une série de lettres et d'inspections —, avant la mise en branle de procédures, prendrait au moins six mois.

Au début de l'année, peu après l'adoption de la Loi 178 sur l'affichage, la plupart des observateurs s'entendaient pour prédire que la question linguistique serait le « dossier chaud » de la campagne électorale. S'il a soulevé des passions dans les circonscriptions anglophones, le dossier linguistique semble laisser les francophones indifférents.

Depuis l'été, le nombre des plaintes déposées à la Commission de protection de la langue française n'a jamais été aussi peu élevé. « C'est très calme », souligne Mme De Fougères, qui explique que les fonctionnaires ont le temps d'étudier les 300 cas qui leur sont soumis chaque mois.

Durant les deux années précé-



Claude Ryan

Ryan, en vigueur depuis le 10 août. Les plaintes portent essentiellement sur l'affichage extérieur en anglais uniquement ou sur les panneaux carrément bilingues.

### Affiches incontrôlables

Tout le débat qui a mené au règlement sur l'affichage intérieur portait en pratique sur l'affichage non-permanent qui, dans les faits, est impossible à contrôler, avoue sans détours Mme De Fougères.

« Quelqu'un porte plainte, nos inspecteurs y vont un mois plus tard, bien souvent les affiches sont disparues », constate la présidente.

Chez les commerçants, on préfère taire les doléances sur la question linguistique plutôt que de déclencher à nouveau un débat douloureux, estime de son côté le président du Conseil du patronat, Ghislain Dufour.

Dans un sondage réalisé en juin, le CPQ demandait à près de 200 entreprises — employant 200000 personnes — quels facteurs influencent le plus sur leur santé commerciale. « Les taux d'intérêt ont obtenu plus de 500 points, le taux de change 280, la politique linguistique du gouvernement 29 », rappelle M. Dufour.

## Journaliste étudiant accusé de parjure

LISA BINSSE

■ Accusé de parjure en 1986 relativement à des articles publiés en 1983 et 1984 dans le journal étudiant de l'université Concordia, *The Link*, sur le département d'éducation physique, Ian Halperin, 24 ans, ancien journaliste étudiant, a commencé hier à subir son procès sous l'accusation de parjure devant le juge Claude Joncas, de la Cour du Québec.

Dès l'ouverture du procès, Me François Legault, procureur de la Couronne, a déclaré que la preuve de la Couronne avait été admise par l'avocat de M. Halperin, Me Julius Grey, qui se conservait par contre le droit de contre-interroger les témoins de la Couronne.

Me Legault a rappelé les faits qui ont donné lieu à cette accusation de parjure. En novembre 1983 et en janvier 1984, le jeune Halperin et un autre journaliste, Max Wallace, ont écrit des articles sur le directeur du département d'éducation physique de l'époque, M. Edmund Enos, et y ont fait certaines allégations à son endroit.

M. Enos a pris une action en libelle diffamatoire de \$100 000 contre les deux auteurs. Dans une enquête au préalable, en juin 1985, M. Halperin a dévoilé les noms des trois personnes qui lui avaient donné l'information qui a servi de base aux articles. Après, les trois hommes ont nié lui avoir donné cette information. D'où l'accusation de parjure. M. Halperin ne s'est pas présenté à son enquête préliminaire en janvier 1987. Il était en Grande-Bretagne. Un mandat d'arrestation a été émis contre lui. À son retour en juillet dernier, il a été arrêté

et par la suite libéré sous caution en attendant son procès.

Hier, deux des trois hommes impliqués ont nié en contre-interrogatoire avoir donné de l'information « confidentielle » à M. Halperin. M. Robert Philip, l'actuel directeur du département était responsable de l'information à l'époque et il est cité dans un des articles en question. Il a déclaré hier qu'il avait été cité hors contexte. Il se rappelle avoir parlé à M. Halperin au sujet de paiements illégaux à certains athlètes (pour des emplois d'été qu'ils n'occupaient pas) en 1982, mais pas sur les autres sujets.

Pour sa part, M. Georges Short, professeur à Concordia qui était à l'époque assistant-directeur du département d'éducation physique, a reconnu avoir rencontré M. Halperin mais il ne se souvient pas lui avoir donné des informations sur l'organisation du département sous M. Enos. Il a nié hier avoir dit à M. Halperin qu'il ne pouvait pas témoigner contre M. Enos à cause de sa position à l'université.

M. Short a soutenu que les articles ont bouleversé M. Enos mais il ne se rappelle pas avoir discuté du contenu des articles avec M. Enos. Il a aussi affirmé qu'il n'y avait eu aucune réunion départementale au sujet des articles. Mais M. Philip a déclaré le contraire. Selon lui, il y a eu quelques réunions départementales pour discuter des articles. M. Enos avait alors indiqué que les allégations dans les articles étaient fausses.

Devant l'absence du troisième témoin de la Couronne, le procès a été ajourné au 12 septembre. À la suite de la preuve de la Couronne, Me Grey entend demander que l'accusation soit cassée.

## La contestation des juges de la Cour du Québec: pas de développement avant le 6 septembre

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le dossier des juges de la Cour du Québec est à l'étude au conseil du Trésor et sera ensuite présenté au conseil des ministres. Le ministre de la Justice n'est pas le seul à décider dans des cas semblables.

C'est en substance ce qu'a déclaré, hier, un porte-parole du cabinet du ministre québécois de la Justice, Gil Rémillard. Mme Anne Lebel a ajouté que le ministre assistera comme prévu à la rentrée des tribunaux, mercredi prochain, au Palais de justice de Montréal.

« Le ministre a pris connaissance du rapport Vincent et il a offert sa collaboration au Conseil du trésor. Ce dossier est traité comme tous les autres. Il est impossible qu'il y ait des développements avant le 6 septembre », a précisé Mme Lebel. Au ministère de la Justice, on refuse de commenter la possibilité que les juges entreprennent des pressions. On se contente de dire que le ministre sera présent à la rentrée des tribunaux et qu'il y prononcera une allocution. Et il semblerait que la campagne électorale n'a absolument rien à voir avec ce dossier.

Rappelons que les 400 juges de la Cour du Québec boycotteront la rentrée des tribunaux. Ils assisteront plutôt à une assemblée générale spéciale de la Conférence des juges du Québec. Le juge en chef de la Cour du Québec, Albert Gobeil, fera de même.

Les juges sont mécontents parce que Québec tarde à faire connaître sa position sur le rapport Vincent qui recommande qu'on leur accorde un salaire annuel de \$114 930. Ils gagnent actuellement \$90 354. C'est le troisième rapport commandé par le gouver-

nement depuis 1984 qui suggère d'accorder des hausses de traitements aux magistrats qui siègent aux différentes Chambres — criminelle, civile, jeunesse et expropriation — de la province.



## MARC CLOUTIER

Les enseignements de Positivisme - Spirituel

### COURS SUR L'ART DE VIVRE DES ANNÉES 2000

Jeunes ou vieux, riches ou pauvres, bons ou méchants, nous vivons tous dans la peur :

- Peur d'être malade, de vieillir, de mourir.
- Peur de souffrir en amour.
- Peur de trop aimer, de se faire manipuler.
- Peur de ne pas être apprécié — du rejet.
- Peur des qu'en-dira-t-on.
- Peur de l'échec, parfois même de la réussite.
- Peur de la sexualité.
- Peur de la solitude.
- Etc.

La peur a mille et un aspects. Peu importe le visage qu'elle te montre, sache qu'elle est ton ennemie. Il faut l'abattre. Imagine ta vie exempte de peurs: aucune crainte de perdre ce que tu as, de ne pas atteindre tes buts... ne serait-ce pas formidable ?

Tu n'as pas raison d'être angoissé, inquiet. Ce sont tes peurs qui causent tous tes tourments. Libère-toi et goûte aux trésors que t'offre la vie: réussite, fortune, gloire, amour partagé, relations humaines harmonieuses, paix, santé.

Marc Cloutier, conférencier, te propose une session de douze leçons qui t'aideront à vaincre ton ennemie: la peur

Nos soirées d'information seront données gratuitement:

<b>Jeudi</b> 7 septembre 1989 20 h	<b>Vendredi</b> 8 septembre 1989 20 h	<b>Dimanche</b> 10 septembre 1989 20 h
--	---	--

Le coût de la session est de 300\$. À la première leçon, 150\$ de dépôt est exigé (non remboursable). Pour de plus amples renseignements, téléphone au 385-4535. Si nos bureaux sont fermés, un répondeur prendra ton message; laisse ton nom, ton numéro de téléphone, la date et l'heure de ton message. Nous te répondrons dans les plus brefs délais.

8812, rue Lajeunesse, Montréal  
(à deux pas du métro Crémazie et du boul. Métropolitain)

## Une carte de crédit émise par la police pour payer des proxénètes

Presse Canadienne  
EDMONTON

■ Le détective Bernie Tymko a révélé, mercredi, que le service de la police d'Edmonton possède une carte de crédit, qu'il met à la disposition de ses agents en civil dans leurs enquêtes sur la prostitution.

C'est ainsi que la carte, émise au nom d'une compagnie fictive appelée SCU Investments, a servi à un policier de 22 ans pour avoir des relations sexuelles, en janvier dernier, au studio de massage Tender Touch.

Une accusation d'avoir tenu une maison de débauche devait par la suite être portée contre Ernest Maunsell-Wybrants, 71 ans, et Linda Marie Bawn, 34 ans, qui subissent actuellement leur procès.

Un porte-parole du service de la police a défendu cette pratique, disant qu'elle était employée dans tout le pays et reconnue devant les tribunaux.

Le conseiller municipal Mel Binder ne partage cependant pas cette opinion. « Je n'aime pas ça, a-t-il déclaré, et je crois que c'est presque répugnant. » Il a promis d'exiger des explications à la prochaine réunion du comité de police, dont il est membre.

Le président de ce comité, le Dr Zaheer Lakhani, a constaté pour sa part qu'il ne voit « rien d'anormal ou de différent des autres services de police ».

## Une femme demande à la cour de la déclarer Noire

Agence France-Presse  
DENVER, Colorado

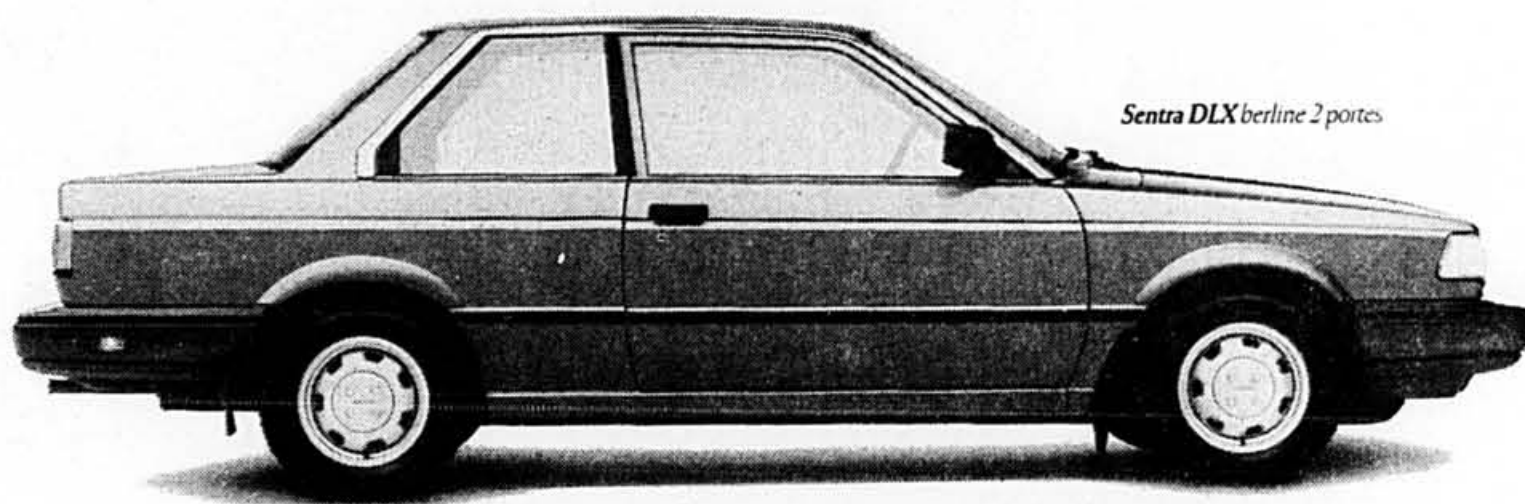
■ Une femme à la peau claire, aux yeux verts et aux cheveux châtain, jusqu'ici considérée comme de race blanche, vient de demander à la justice américaine de la déclarer noire.

Mary Christine Walker, une ancienne enseignante de 39 ans, a expliqué à la cour que ses parents l'avaient déclarée blanche à sa naissance pour lui faciliter la vie. « Ils voulaient que leurs enfants réussissent, et ils ont choisi la voie la plus facile. Ils savaient ce que c'est qu'être noir. Ils connaissaient les problèmes », a-t-elle déclaré.

Mme Walker a affirmé que trois de ses grands-parents étaient noirs et un seul blanc et qu'elle s'était toujours considérée comme noire.

Elle a affirmé subir des discriminations de la part des Blancs comme des Noirs, en raison de son métissage.

# Il n'y a qu'une façon d'améliorer la Sentra 89



Sentra DLX berline 2 portes

## La nouvelle Sentra 90. 199\$ par mois seulement!

1989. Une année puissante pour la Sentra. C'est l'année où on lui a injecté un tout nouveau moteur 1,6 litres, 12 soupapes.

Résultat: la Sentra s'est retrouvée avec 29% plus de puissance dans les côtes. 90 chevaux pour mieux dépasser. Et une performance générale supérieure.

Toute cette puissance... tout aussi remarquable en 90! Ainsi que son intérieur spacieux — plus vaste que celui de la Corolla, de l'Excel, de l'Escort. Sa suspension avant et arrière indépendante.

Et sa garantie SansSouci de 3 ans ou 60 000 km. de pare-chocs à pare-chocs.

Et bien entendu, la Sentra est toujours considérée comme l'une des petites voitures les plus « fiables » en Amérique du Nord.\*

La différence? Vous pouvez obtenir la nouvelle Sentra 90 pour 199 \$ par mois\*\* seulement! Incroyable...

Alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan. Et vous verrez qu'avec la Sentra tout s'améliore avec l'âge!



génial...et humain™

\* Sondage sur la qualité des voitures 1987 neuves de J.D. Power & Associates.  
\*\* Prix calculé sur une période de location de 48 mois, avec une limite de kilométrage de 96 000 km. et avec un versement initial de 2000 \$. Suite à l'approbation de crédit. Prix base sur le modèle Sentra DLX 2 portes. Livraison et transport inclus. Taxe et plaque en sus. Cette offre est pour un temps limité seulement. Voyez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.

# Au Canada, 15 pour cent des paroisses n'ont plus de curé

JULES BÉLIVEAU

ses catholiques du Canada, soit 15 p. cent du total, étaient sans curé résident. C'est au Québec et dans l'Ouest canadien, avec des pourcentages respectifs de 17,7 p. cent

et 18 p. cent que ce phénomène était le plus prononcé. En Ontario, seulement 7,6 p. cent des paroisses étaient sans curé résident. Ces chiffres sont contenus dans

une étude faite sous la responsabilité de la Commission épiscopale des ministères et de l'apostolat de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC). L'étude a été publiée sous le titre « Les ressources humaines de l'Eglise catholique du Canada en 1987-1988 (personnel rémunéré) ».

Dans l'ensemble, le document confirme les principales tendances perçues au cours des 10 dernières années dans l'Eglise catholique canadienne. Mais elle offre l'avantage d'apposer des chiffres précis à côtés de réalités dont on ne pouvait jusqu'ici mesurer les contours exacts.

Au sujet de la diminution du nombre des prêtres et de leur vieillissement, l'étude apporte notamment les précisions suivantes:

● En 1987, le Canada ne comptait plus que 6610 prêtres diocésains

et un peu moins de 5000 prêtres religieux. Dix ans plus tôt, il y avait au Canada 1003 prêtres diocésains de plus. Le nombre de prêtres diocésains recensés en 1987 est, à peu de choses près, égal à celui des années 1945-1950, époque où la population catholique au Canada était deux fois moins nombreuse.

● En 1987, 34 p. cent des prêtres avaient 65 ans et plus comparativement à 23 p. cent en 1977. En 1987 également, les prêtres de moins de 50 ans constituaient 26 p. cent du total des prêtres comparativement à 43 p. cent en 1977. Dans 10 ans, la proportion des prêtres de moins de 50 ans sera inférieure à 15 p. cent. Il y a deux ans, un prêtre sur 10 était âgé de moins de 40 ans et un sur trois avait plus de 64 ans.

L'étude de la CECC révèle aussi que le nombre de décès chez les

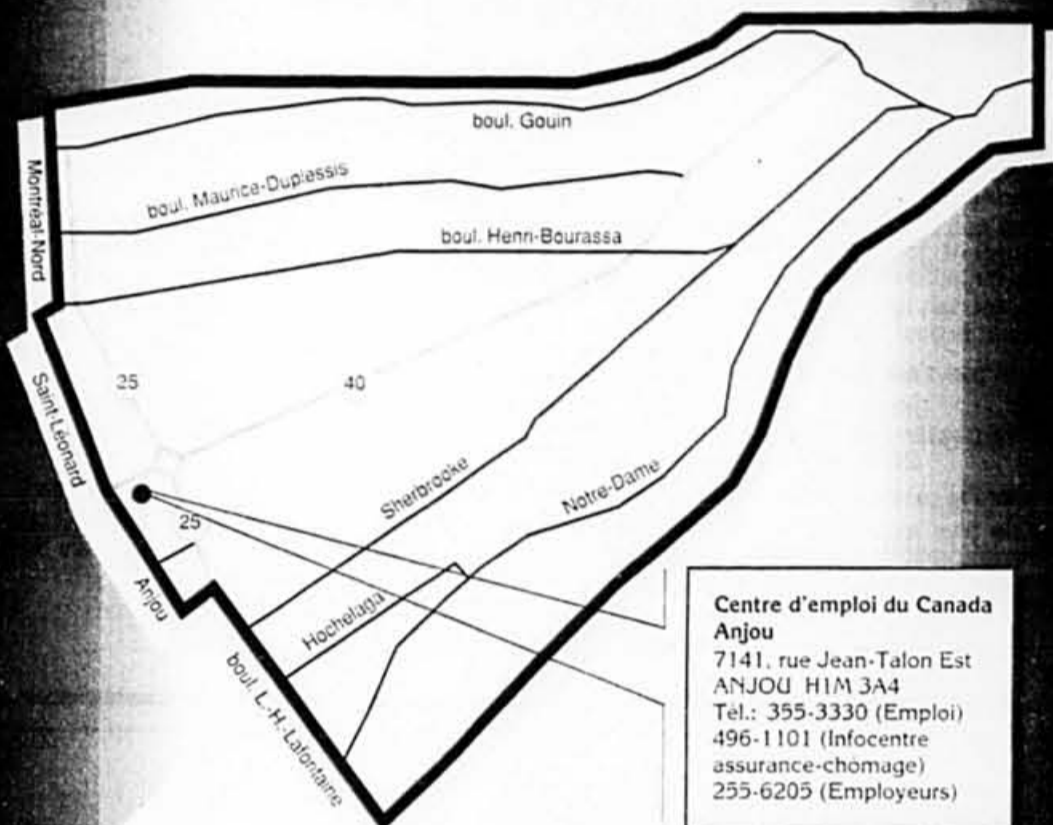
prêtres est supérieur à celui des ordinations, qu'il y avait en 1987 au Canada 571 candidats au presbytérat, dont moins de 200 en deuxième cycle de formation, et que, pour trois ordinations, on avait encore un abandon de la prêtrise.

La diminution du nombre de prêtres et la rareté des vocations presbytérales, comme l'indique encore l'étude, est compensée en quelque sorte par l'émergence de nouvelles formes d'engagement au sein de l'Eglise catholique canadienne: en 1987, les diocèses du Canada ayant fourni des données à ce chapitre ont recensé plus de 1938 laïques mandatés et rémunérés, dont près de 1000 oeuvrant en pastorale paroissiale ou diocésaine.

On signale dans l'étude que depuis quatre ans, le nombre des hommes et des femmes laïques engagés en pastorale paroissiale et dans des services ou offices diocésains a plus que doublé et que ce nombre ira en s'accroissant avec les années.

## DU NOUVEAU AU CENTRE D'EMPLOI DU CANADA ANJOU

- L'adresse d'une équipe regroupée pour mieux vous servir
- L'adresse de spécialistes en EMPLOI et en ASSURANCE-CHÔMAGE: si vous cherchez du personnel, un emploi, des conseils en matière d'emploi, si vous désirez présenter une demande de prestations d'assurance-chômage, etc.



Centre d'emploi du Canada Anjou  
7141, rue Jean-Talon Est  
ANJOU H1M 3A4  
Tél.: 355-3330 (Emploi)  
496-1101 (Infocentre assurance-chômage)  
255-6205 (Employeurs)

DÈS LE VENDREDI 1ER SEPTEMBRE,  
LES CENTRES D'EMPLOI DU CANADA SITUÉS ACTUELLEMENT SUR  
LE BOULEVARD L.-H.-LAFONTAINE À ANJOU ET  
L'AVENUE BROADWAY À MONTREAL-EST SERONT REGROUPÉS  
AU 7141, RUE JEAN-TALON EST.

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada



### SI VOUS EN AVEZ ASSEZ...

d'être considéré comme un être anti-social et d'être traité de façon injuste alors que vous fumez en toute courtoisie, dans le respect des autres, joignez-vous sans tarder à la Société pour la liberté des fumeurs (SLF). Ouverte aussi aux non-fumeurs, la SLF est le porte-parole des défenseurs de la liberté de choix à l'égard du tabac.

**Société pour la liberté des fumeurs (SLF)**  
8615 boul. St-Laurent, bur. 300, Montreal, Quebec H2P 2M9  
Tel.: (514) 384-5860 sans frais: 1-800-361-4797

#### Le but de la SLF

Le but de la Société pour la liberté des fumeurs (SLF) n'est pas d'inciter les gens à fumer. Il n'est pas non plus de les en dissuader. La SLF a uniquement pour objectif de protéger la liberté responsable de fumer, c'est-à-dire la liberté de fumer dans le respect des autres. Bref, à l'égard du tabac, la Société pour la liberté des fumeurs (SLF) veut défendre la liberté de choix - et rien d'autre.

#### COUPON-RÉPONSE

J'adhère à la SOCIÉTÉ POUR LA LIBERTÉ DES FUMEURS et je souscris à ses objectifs. Ci-joint mon chèque d'inscription de:

- 2.00\$ Adhèrent (carte d'adhérent, macaron et bulletin d'information)
- 5.00\$ Adhèrent de soutien (carte d'adhérent, macaron et bulletin d'information)
- 20.00\$ et plus Adhèrent-donateur (carte d'adhérent, macaron et bulletin d'information)

Je suis:  Fumeur  Non-fumeur  
Langue de communication préférée:  Français  Anglais  M.  F.Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ app. \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Prov.: \_\_\_\_\_ Code Postal: \_\_\_\_\_

Tel. résidence: \_\_\_\_\_ Tel. travail: \_\_\_\_\_

Veuillez expédier le tout à l'adresse ci-dessus LP

## Réunion boycottée à la réserve d'Akwesasne

Les propriétaires des casinos étaient absents

Presse Canadienne  
CORNWALL

■ Une réunion convoquée dans le but d'apaiser les tensions entre partisans et adversaires des casinos sur la réserve d'Akwesasne a été boycottée hier par les propriétaires des casinos et leurs alliés.

Mais les Mohawks qui ont assisté à la rencontre ont émis une déclaration réclamant la fin des actes de violence commis récemment sur la territoire, incluant l'incendie d'un casino, présumément par un cocktail Molotov, une fusillade contre une autre maison de jeu et des menaces de mort contre le chef mohawk Mike Mitchell.

« Nous encourageons tout le monde à s'abstenir de toute autre violence », a déclaré James Ransom, sous-chef du Conseil de bande de St. Regis, qui représente le côté américain de la réserve d'Akwesasne, qui chevauche la frontière canado-américaine près de Cornwall, en Ontario. Tous les casinos sont situés dans la partie américaine de la réserve.

La Warriors Society, ainsi que deux des trois chefs du conseil de bande américain, tous favorables à l'existence des maisons de jeu, ne se sont pas présentés à la réunion, qui s'est déroulée sous forte surveillance policière.

Mais les leaders du Conseil mohawk d'Akwesasne, qui représentent le côté canadien de la réserve, y étaient.

M. Ransom a par ailleurs indiqué qu'on s'efforcera d'organiser d'autres réunions au cours des prochains jours, pour débattre des moyens de restaurer le calme à Akwesasne.

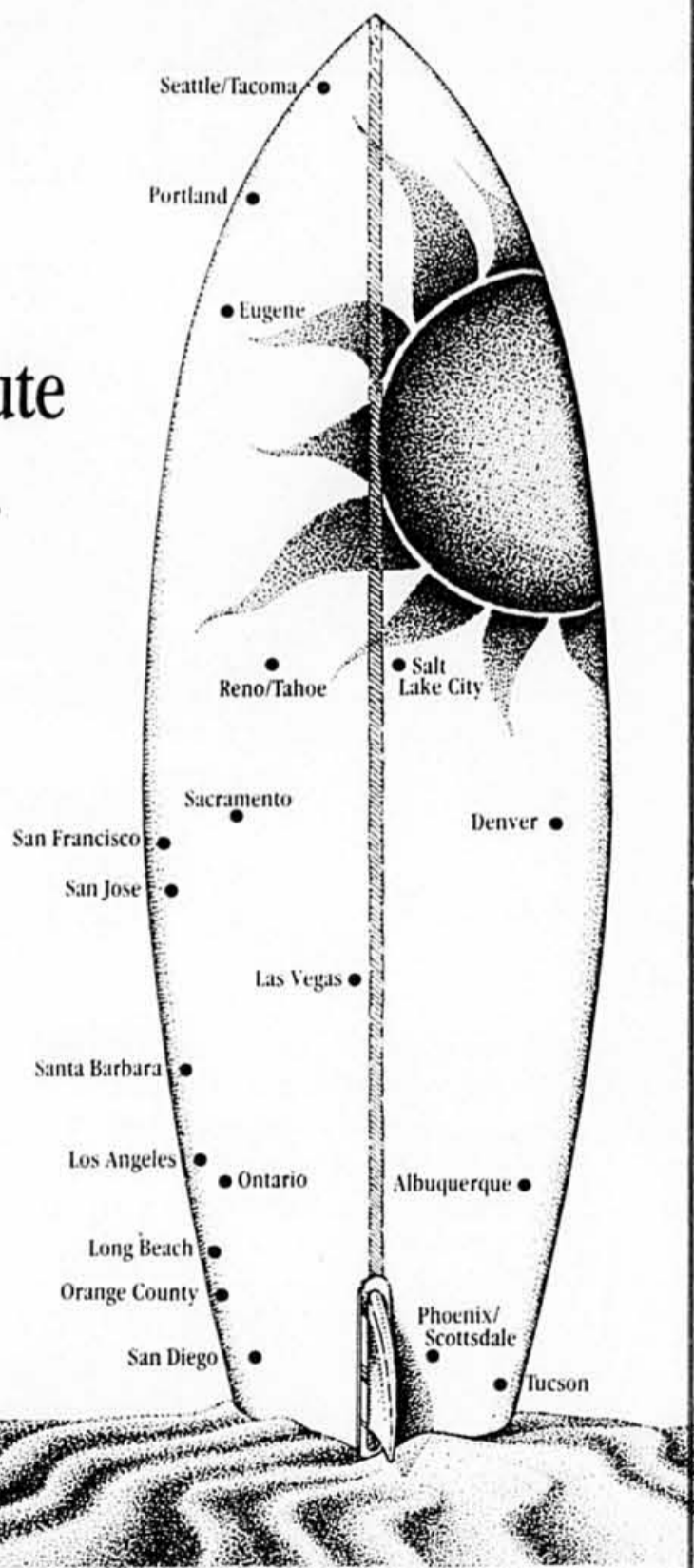
La querelle au sujet de la présence de maisons de jeux sur la réserve a couvé tout l'été. Les partisans de ces établissements y voient une activité extrêmement lucrative, tandis que leurs adversaires affirment que leurs enfants quittent l'école trop tôt, attirés par la perspective d'emplois payants dans les casinos.

## American vous offre la Californie et toute une vague de villes sur la Côte ouest.

American Airlines vous offre cinq vols sans escale chaque jour à destination de Chicago. Une plaque tournante d'où nous desservons la Californie et l'Ouest américain comme nulle autre ligne aérienne.

De Chicago, nous effectuons un total de 69 vols par jour vers 19 villes de l'Ouest américain. Trente et un vols quotidiennement vers 9 villes de la Californie seulement. Que ce soit la Côte ouest pour le plaisir ou par affaires, envoyez-vous avec American Airlines et obtenez du spécial dans l'air.

Pour en savoir davantage et pour effectuer une réservation, communiquez avec votre agent de voyages ou avec American Airlines au (514) 397-9635.



**American Airlines**  
du spécial dans l'air

Les horaires peuvent changer sans préavis



À SEULEMENT 90 MINUTES DE MONTREAL

(Par l'autoroute 87 des Adirondacks, à l'entrée frontalière Champlain, sortie 35)

**PROFITEZ DU GRAND WEEK-END POUR VISITER UN GRAND CANYON ARGENT CANADIEN ACCEPTÉ À UN TAUX DE CHANGE DE 15%**

Découvrez toute la splendeur et la beauté de l'AUSABLE CHASM et partez à la conquête du canyon et cette nature sauvage à bord d'un bateau. L'AUSABLE CHASM — depuis 500 millions d'années — c'est véritablement une merveille de la nature à voir absolument.

**200\$ US RABAIS**  
CHAQUE ENTRÉE AVEC CE COUPON

- Cafétéria moderne — excellente nourriture à prix raisonnables.
- Boutique de cadeaux-souvenirs.
- Tables à pique-nique intérieures et extérieures.
- Terrains de camping KOA entièrement équipés.



# Le permis de démolition de l'immeuble Dudley contesté devant les tribunaux

Des jeunes architectes sont prêts à livrer bataille

JEAN-PIERRE BONHOMME

Des membres de l'atelier d'architecture urbaine de l'Université de Montréal se sont fermement opposés hier à la démolition prochaine de la conciergerie Dudley de la rue Saint-Urbain. Ils ont du même coup envisagé la possibilité d'avoir recours aux tribunaux pour protéger cette pièce de notre patrimoine.

Le porte-parole des jeunes architectes, M. Jean-François Beyries, a dit que la récente décision de la Ville de Montréal de permettre la démolition de cet immeuble bien proportionné est « regrettable » et ne tient pas compte de l'esthétique urbaine. Il a par ailleurs déploré que les organismes de protection du patrimoine — Héritage Montréal notamment — aient abandonné la lutte.

L'immeuble Dudley (52 logements) est actuellement vide de ses occupants. Son propriétaire, l'Institut de recherches cliniques de Montréal (l'un des plus importants centres de recherches médicales du pays), a annoncé son intention de démolir l'immeuble d'ici quelques jours pour agrandir ses locaux.

L'Institut de recherches cliniques a annoncé hier que les travaux de construction de l'ajout ne commenceront pas avant le printemps prochain. Le projet d'agrandissement — un bloc rectangulaire — a été conçu par la firme d'architectes David et Bouva. Il doit loger une quinzaine de nouveaux laboratoires. Il présente, à la base sud-est du complexe, deux étages de murs aveugles et une entrée pour voitures.

La décision de la Ville constitue un revirement spectaculaire. En 1986, l'administration municipale avait en effet refusé, par résolution, le permis de démolition de cet immeuble. Dans cette réso-

lution, elle avait noté que le Dudley « présente un certain intérêt patrimonial eu égard à ses qualités architecturales ».

L'Association des locataires du Dudley, quant à elle, voulait protéger l'immeuble. Elle avait, à cette époque, obtenu l'appui du conseiller municipal de leur quartier, M. John Gardiner. M. Gardiner, toujours conseiller du même quartier, est responsable de l'habitation au comité exécutif de la Ville.

Les locataires ont depuis un bon moment abandonné la lutte. Cela n'est sans doute pas étranger au fait que l'administration municipale ait usé de ses moyens pour reloger ces mêmes locataires dans un immeuble actuellement en construction plus au sud, rue Saint-Urbain.

Dans son rapport d'évaluation du Dudley, l'architecte Beyries souligne l'importance de préserver cet immeuble. L'architecture du Dudley, dit-il, est authentiquement québécoise. Ses constructeurs, qui n'avaient pas eu recours aux services d'architectes, avaient développé un « savoir tacite » et avaient procédé « par analogie » avec les immeubles environnants. Dans ce cas précis, explique-t-il, les constructeurs s'étaient manifestement inspirés des formes générales et des proportions d'un pavillon de l'Hotel-Dieu, auquel l'Institut de recherches cliniques est affilié.



La conciergerie Dudley, du 3680 rue Saint-Urbain, le 9 septembre 1986, lorsque ses locataires et divers mouvements de protection de l'environnement voulaient en empêcher la démolition. Dans un revirement de situation, la municipalité vient d'accorder à l'Institut de recherches cliniques de Montréal le droit de procéder à la démolition.

PHOTO La Presse

Éducation des adultes

C É G E P  
DU VIEUX MONTRÉAL



LES SAMEDIS DE  
FORMATION EN  
MICRO-INFORMATIQUE  
session automne 1989



Introduction à la micro-informatique et au DOS	23 et 30 septembre
Introduction à la micro-informatique et au DOS	23 et 30 septembre
Traitement de textes WORDPERFECT 4.2 (niveau 1)	14 et 21 octobre
Chiffrier électronique LOTUS 1-2-3 (niveau 1)	14 et 21 octobre
Traitement de textes WORDPERFECT 4.2 (niveau 1)	28 octobre et 4 novembre
Base de données dBASEIII Plus (niveau 1)	28 octobre et 4 novembre
Chiffrier électronique LOTUS 1-2-3 (niveau 2)	11 et 18 novembre
Traitement de textes WORDPERFECT 4.2 (niveau 2)	11 et 18 novembre

INSCRIPTION: mercredi, 6 septembre de 17h à 19h au local A-3.77

Horaires: les ateliers de formation auront lieu les samedis, de 8h30 à 17h00.

Durée totale: 15 heures

Coût: 100\$ (incluant le matériel)

Informations: 982-3434



Éducation des adultes  
Cégep du Vieux Montréal  
255, rue Ontario est



Berri-UQAM  
Saint-Laurent  
Sherbrooke

Investir dans la qualité

Toujours pas de représentants des communautés culturelles à l'ONF et à la SRC

LILY TASSO

La promesse faite par Marcel Masse, ministre fédéral des Communications, de tenir compte des recommandations du Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) à la suite de l'émission *Disparaitre* et du tollé qu'elle avait soulevé, n'a pas encore été tenue. On se souviendra que cette émission, produite par l'Office national du film, avait été diffusée par Radio-Canada le 12 février dernier.

Une lettre de Brian Anthony, chef de cabinet de M. Masse, datée du 14 juillet dernier et adressée à Fo Niemi, directeur général du CRARR, confirmait l'engagement du ministre de nommer, quand l'occasion se présenterait, des membres des communautés culturelles aux conseils d'administration de Radio-Canada et de l'ONF. Dans le but, universellement admis aujourd'hui, de mieux refléter la diversité culturelle et raciale de notre société.

Pourtant, il y a une quinzaine de jours, le ministre nommait Robert Giroux au conseil d'administration de l'ONF et Nancy Juneau et Don Hamilton à celui de Radio-Canada. Aucun d'entre eux n'est issu des groupes ethniques.

« Il reste un poste à combler à l'ONF sur un total de neuf et quatre à Radio-Canada où le conseil doit comprendre dix membres », rappelle M. Niemi.

Dans une lettre adressée à Marjorie LeBreton, responsable des nominations au bureau du premier ministre Brian Mulroney, il offre même de collaborer à la recherche de candidats éventuels.

Fermeture prochaine de l'imprimerie Man-Ashton?

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a dit savoir hier que l'imprimerie Man-Ashton, de Saint-Laurent, employant 210 employés, fermera prochainement ses portes.

Un porte-parole de la FTQ a prétendu que cette usine, succursale d'une entreprise américaine, mais de propriété allemande, déménagera bientôt aux États-Unis.

À la centrale syndicale, on est conscient du fait que cette usine est située dans le comté du premier ministre Robert Bourassa. Reste qu'elle annoncera demain, dans un hôtel situé près de l'usine, au 4545 ouest, Côte Vertu, un « plan de relance ».

La FTQ signale que, selon le rapport d'un expert, M. Yvon Plante, soumis à un comité de relance paritaire, les employés actuels pourraient se porter acquiesceurs de l'usine.

L'usine Man-Ashton produit divers produits d'affaires.

# 8,9%

## Le financement intelligent

C'est simple. Le taux de crédit de Nissan de 8,9%\* s'applique à toutes les Pulsar, tous les camions Costaud, toutes les Micra, Sentra, Stanza! Et en plus de profiter d'un taux de crédit intelligent, vous pouvez même emprunter le montant total de votre achat!

Voilà une offre qu'on ne peut laisser passer.

Mais dépêchez-vous, elle se termine le 31 août 1989. Alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan. Le génie des affaires... c'est vous qui l'aurez!

\*Taux de crédit de 8,9% pour une période de 12 à 24 mois. Taux de crédit de 9,9% pour une période de 25 à 36 mois. Taux de crédit de 10,9% pour une période de 37 à 48 mois. Les taux de crédit Nissan s'appliquent aux voitures neuves Micra, Sentra, Stanza, Pulsar et aux camions Costaud neufs. Par exemple, pour un crédit de 10 000 \$ durant une période de 48 mois, à 10,9% approx., les mensualités seront de 257,97 \$. Le coût de l'emprunt est de 2 382,55 \$. Offre en vigueur pour un temps limité. Crédit sujet à approbation. Pour plus de détails, voir votre concessionnaire Nissan.

NISSAN

génial...et h' main

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE LA  
*Dystrophie*  
MUSCULAIRE



LE TÉLÉTHON  
DE LA FÊTE DU TRAVAIL

À ne pas manquer! Du dimanche 3 septembre, 21 h, au lundi 4 septembre, 19 h, à Radio-Québec. Ensemble, quand on veut, on peut.

CELEPPEZ  
20  
35

## Voyager-2, une mission qui n'en finit pas de stimuler l'âme des scientifiques

AP et PC  
PASADENA, Californie

Plus de sept milliards de kilomètres parcourus en 12 ans de voyage, quatre planètes et 56 satellites explorés, plusieurs dizaines de milliers de photographies: la sonde américaine Voyager-2 a recueilli, selon les responsables du programme, une formidable somme d'informations qui pourraient aider les Terriens à prévenir leur propre destruction.

Voyager-2, qui se trouve actuellement à huit millions de kilomètres de Neptune après l'avoir «frôlée» vendredi dernier à environ 5,000 km de distance, achevera officiellement sa mission le 2 octobre.

La sonde, qui se trouve à environ 4,5 milliards de km de la Terre, sortira ensuite du système Solaire, et parcourra l'Univers pour l'éternité, si une collision avec quelque astéroïde n'interrompt pas une course commencée en 1977.

Les responsables du programme Voyager dressaient d'ores et déjà, au Jet Propulsion Laboratory de Pasadena (JPL, un des centres de recherches de la NASA), un bilan très impressionnant.

Voyager-2 a tout d'abord survolé Jupiter en 1979, et étudié ses principaux satellites, dont Io et ses volcans crachant du soufre. La sonde croisa en 1981 Saturne, Uranus en 1986, et, en 1989, Neptune la bleue.

### 81 000 photos

Voyager-2 et sa jumelle Voyager-1 (qui a pour sa part exploré Jupiter et Saturne) ont transmis à la Terre 81 000 photographies, des données en pagaille sur la température, la pression, le magnétisme, etc, des planètes survolées. Tout cela pour une somme que l'on peut considérer comme modique: \$865 millions, le prix d'une dizaine de gros avions de ligne.

«Neptune a été la quatrième et dernière planète que Voyager-2 a révélée au cours d'une décennie de découvertes sans précédent», souligne Edward Sto-

ne, un des responsables du projet. «Pour ceux qui ont eu la chance d'y participer, c'était le voyage d'une vie.»

Voyager a découvert six nouveaux satellites autour de Neptune, en plus des deux déjà connus, Néréide et Triton. La sonde a aussi décelé l'existence autour de Neptune de trois minces anneaux composés de débris, de deux autres plus larges, et d'au moins six mini-lunes enfouies dans un des anneaux.

D'autre part, Voyager a montré que la turbulente atmosphère de Neptune abritait un cyclone grand comme une Terre, formé de nuages de méthane, autrement dit de gaz naturel, tourbillonnant à 1153 km/h.

La moisson n'est pas terminée: Voyager a vu sur Triton deux types de volcans de glace: les premiers sont des cratères de milliers de kilomètres de long, d'une profondeur de 300m, qui ont craché dans le passé des flots de glace. Les seconds volcans pourraient être toujours actifs, éjectant des blocs d'azote gelé à 900 km/h et à 40 km d'altitude.

Le chercheur Bruce Murray, ancien directeur du JPL, salue «la richesse scientifique» des photographies de Neptune et Triton, qui vont «stimuler l'intelligence et l'âme des scientifiques».

«Ces données vont devenir vitales pour les prochaines générations sur Terre», tout comme on a pu déjà prendre conscience de la menace du réchauffement sur Terre, grâce aux informations envoyées dans les années 1970 par les sondes Mariner et Pioneer, qui avaient été expédiées sur Mars et Vénus.

«Si vous voulez comprendre la Terre, allez voir d'autres mondes», renchérit l'astronome Carl Sagan. Et pour le géologue Laurence Sonderblom, «nous apprenons une chose, c'est qu'on ne peut pas imaginer la complexité de l'Univers».

On entendra peut-être encore parler de Voyager, petite boule de métal d'une centaine de kilogrammes à peine: elle transmettra des données sur l'espace jusqu'en 2020 environ. Elle emporte des photographies, et des enregistrements de la Terre.

## Des expériences canadiennes seront menées à bord d'un satellite soviétique

Agence France-Presse  
OTTAWA

Des expériences canadiennes seront menées à bord du satellite soviétique Bioscosmos, dont le lancement est prévu le 8 septembre prochain, a annoncé hier l'Agence spatiale canadienne à Ottawa.

Il s'agit d'une étude sur la formation des os et d'un essai en vol de dosimètres, des instruments servant à mesurer les radiations, précise l'Agence. Ces expériences s'inscrivent dans le cadre d'un premier projet de collaboration spatiale dans le domaine des sciences de la vie entre le Canada et l'Union Soviétique.

A l'aide de prélèvements de moelle osseuse faits sur des rats et placés à bord du satellite, les scientifiques canadiens désirent examiner l'effet de la microgravité sur le processus de formation des os. Des séjours prolongés en microgravité entraînent, selon eux, «la décalcification et l'affaiblissement» des os, un processus dont la cause n'est pas encore connue. Les cultures de moelle placées dans le satellite seront comparées avec des cultures préparées au centre de contrôle terrestre.

Pour leur part, les scientifiques soviétiques pourront utiliser les cellules osseuses cultivées par les chercheurs canadiens Johan Heersche et Jane Aubin afin d'étudier les effets des facteurs de croissance sur la formation des ostéoblastes, responsables de la création du tissu osseux.

La seconde expérience, menée à l'aide de dosimètres (dont un standard à 20 tubes) fournis par Bubble Technology Industries Inc., de Clark River en Ontario, vise à «déterminer l'énergie des neutrons présents dans le champ de radiation».

## Hydro Ontario pourra vendre du tritium

Presse Canadienne  
TORONTO

Hydro Ontario pourra dorénavant exporter du tritium — l'une des principales composantes des bombes nucléaires — en vue d'expériences de fusion et de projets à fins non-militaires.

L'Ontario devient ainsi le plus important fournisseur au monde de gaz utilisés à des objectifs non-militaires, a expliqué hier M. Don Anderson, porte-parole de la société d'Etat.

Des observateurs notent toutefois que le gouvernement ne sera pas en mesure d'empêcher le tritium de servir à la production d'armes nucléaires une fois qu'il aura quitté le pays.

«Une fois qu'il aura passé nos frontières, les pays qui le recevront pourront en faire ce qu'ils voudront», souligne le député Sam Cureatz, dont le comté de l'est de Toronto comprend la station nucléaire Darlington, le seul lieu d'extraction de tritium de la province.

L'emploi civil du tritium, un sous-produit des réacteurs Candu qui a la propriété d'être phosphorescent, s'étend des montres lumineuses aux panneaux de sortie en passant par les pistes d'envol des aéroports et les corridors aériens. Ses rayons sont également utilisés lors de traitements contre le cancer et le sida car il permet de faire ressortir, sans danger, les effets de la maladie à l'intérieur du corps humain.

## Touche de lumière

Une façon lumineuse et économique de mettre en valeur son décor.

D'Europe, des lampes étincelantes en cristal de plomb (24%).

Magnifiquement rehaussées d'une base chatoyante en laiton. Chaque lampe est vendue avec un abat-jour en tissu. Hauteur de 38 cm incluant l'abat-jour.

Seulement 35 \$ chacune

**BIRKS** 

# QUATRE PORTES OUVERTES SUR LE MONDE EMBALLANT DE L'INGÉNIEURIE DE LA FORMULE 1.



La Berline Acura Integra 1990 est la preuve irréfutable que quatre portes peuvent s'ouvrir sur un monde stimulant.

Vous trouverez sous le capot de la berline Integra un moteur de 1,8 litre à 16 soupapes et deux arbres à cames en tête avec injection de carburant.

Les ingénieurs qui ont conçu le groupe motopropulseur Formule 1 le plus performant qui soit ont aussi conçu ce moteur. L'an dernier, le moteur Honda gagnait



15 courses sur 16. Cette année, il est en voie de mener les équipes Honda/McLaren à leur quatrième Championnat mondial d'affilée des Constructeurs Formule 1.

Si vous recherchez une berline 4 portes dans laquelle quatre adultes peuvent voyager en tout confort et qui vous offre aussi une performance foudroyante, venez voir l'Acura Integra 1990. Fermez les portières et ouvrez la commande des gaz. Histoire de vivre une expérience stimulante.

Pour de plus amples renseignements sur la garantie Acura de 5 ans/100 000 km\* les noms des concessionnaires et le Plan AcuraBail\*\* téléphonez, sans frais au 1-800-263-2828.

**ACURA**

Les voitures construites de main de maître.

Votre vie tient à votre ceinture.

Le prix de la Berline Integra 1990 est à partir de 16,395 \$. Ce prix ne comprend pas l'immatriculation, ni les frais de transport et les taxes (s'il y a lieu). Le concessionnaire peut la vendre moins cher. \*Selon le cas échéant le premier. Détails chez le concessionnaire. \*\*Un service Acura authentique offert par Honda Canada Finance Inc.



**PRESTIGE ACURA**  
3700 Autoroute 440, O., Laval Tél.: 745-1234

**ÉLÉGANCE ACURA**  
1144 Rue Principale, Granby Tél.: 378-4969

**ACURA PRÉSIDENT**  
4648 Boul. St. Jean N., Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-2991

**LES GALERIES ACURA**  
7100 Boul. Métropolitain E., Anjou Tél.: 354-8811

**LUCIANI ACURA**  
4040 Jean Talon O., Montréal Tél.: 340-1344

PUBLICITÉ

RELATION

PUBLICITÉ

# D'AFFAIRES

COUP D'OEIL SUR LE MINI-CAMÉSCOPE VIDÉO 8 SONY

## SONY RÉCIDIVE AVEC CE NOUVEAU MINI-CAMÉSCOPE SOPHISTIQUÉ QUI TIENT DANS LA MAIN

### SONY LANCE LE PLUS PETIT ET LE PLUS LÉGER DES CAMÉSCOPES SOPHISTIQUÉS

Un caméscope si petit qu'il tient dans la main... voilà ce que Sony a mis au point: le nouveau CCD-TR5. Ce mini-caméscope ne mesure que 4 1/4" x 6 7/8" et ne pèse que 1 livre et 12 onces sans la pile et la cassette.

«Grâce au CCD-TR5, on n'a plus à se demander si oui ou non on apporte le caméscope», affirme Masao Morita, vice-président principal de Sony du Canada Limitée. «Il est si petit qu'on peut le transporter dans un sac à main ou dans la poche de son manteau, et il est si léger

qu'on ne le sent pas. Ce nouveau mini-caméscope amènera le consommateur à vraiment intégrer la vidéo dans sa vie.»

Cette importante réduction du poids et des dimensions de l'appareil est due en grande partie au mécanisme d'entraînement FL de Sony, qui est deux fois plus mince que celui de la plupart des caméscopes 8 mm. Sony utilise également une nouvelle plaquette de circuits imprimés à quatre couches, des circuits intégrés miniaturisés et une nouvelle technique de montage affleurant.

Une foule de caractéristiques

Bien que son format permette de l'emporter partout avec soi, ce mini-caméscope offre une foule de caractéristiques qui combleront le plus exigeant des vidéophiles.

Les gros plans et les panoramas saisissants sont un jeu d'enfant grâce au zoom 6x (11-66 mm) avec macro-mise au point. Pour assurer le réalisme des prises de vues, l'appareil est doté d'un nouveau capteur CCD ultra-sensible de 1/2 pouce et 270 000 pixels. L'éclairage minimal requis est de 4 lux, ce qui permet d'obtenir de bons résultats même par faible éclairage. Pour faire pendant aux qualités vidéo exceptionnelles de cet appareil, Sony l'a doté du système audio haute fidélité AFM (Audio Frequency Modulation). Le microphone est intégré au boîtier et enveloppé d'un isolant spécial empêchant l'enregistrement des bruits de fond pouvant provenir de l'appareil.

### Fonctions automatiques

Pour simplifier son utilisation au maximum, le CCD-TR5 est doté de la mise au point automatique, de l'équilibrage automatique des blancs pour tenir compte des changements d'éclairage et



CCD-TR5  
Vidéo8

porte également un dispositif de recherche et de montage qui permet de couper sur-le-champ certaines scènes et d'en ajouter de nouvelles à un enregistrement, sans distorsion visuelle ou sonore. On peut aussi copier ou faire le montage des enregistrements sans perte notable de netteté grâce au commutateur «Edit» qui accentue les teintes et la précision des images.

### Visionnement plus facile

Un compteur linéaire, qui affiche la position exacte du ruban en heures, minutes et secondes, pour permettre de localiser avec précision un segment pour fins de montage ou de visionnement, avec une simplicité étonnante grâce au dispositif de recherche à grande vitesse. On peut également inscrire la date et l'heure sur les segments pour savoir quand ils ont été enregistrés.

Le viseur possède un embout rétractable très pratique qui ajoute au confort de l'utilisateur et facilite le rangement.

Enfin, pour le relier à un magnétoscope ou à un appareil de montage spécialisé, le CCD-TR5 est doté d'un commutateur audio/vidéo entrée/sortie.

Vous le trouverez chez les dépositaires Sony.

d'un diaphragme iris automatique qui contrôle la quantité de lumière passant dans l'objectif. Il est également doté d'un dispositif de compensation de l'éclairage de fond permettant d'obtenir de belles prises de vues à contre-jour. Enfin, un mécanisme de verrouillage automatique évite les dérèglements accidentels.

Qu'il s'agisse de filmer un safari en Afrique ou un match au terrain de jeu du coin, le CCD-TR5 offre des résultats d'allure professionnelle. Comme tous les Handycam, il possède une tête d'effacement flottante qui permet une belle transition entre les scènes.

Et le dispositif de surimpression numérique, avec mémoire de 1 page, permet d'ajouter des bordures ou d'autres éléments graphiques aux scènes enregistrées. Pour terminer vos prises de vues en passant graduellement au blanc, l'utilisateur n'a qu'à toucher le bouton «Fade to white», tandis que le bouton «Record/Review» permet de visionner l'enregistrement et ainsi améliorer la qualité de la production finale.

L'obturateur électronique du CCD-TR5 peut atteindre la vitesse de 1/4000e de seconde pour filmer des objets se déplaçant à grande vitesse. L'appareil com-

### INCROYABLE

6 7/8"

4 1/4"



TOUT NOUVEAU!

# SONY®

## Handycam



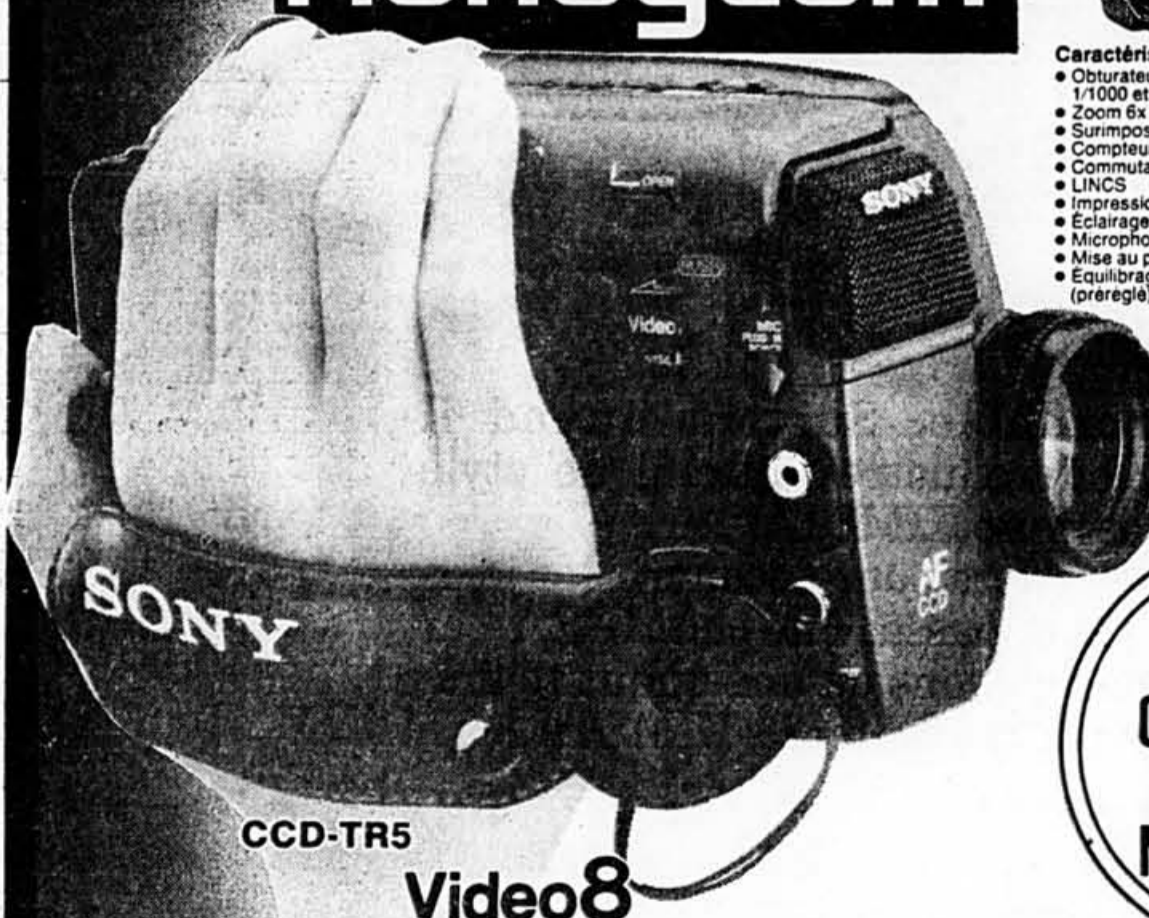
CCD-TR5

### Caractéristiques:

- Obturateur à vitesse variable: 1/60, 1/100, 1/250, 1/1000 et 1/4000
- Zoom 6x avec macro
- Surimpression numérique avec défilement
- Compteur linéaire
- Commutateur audio/vidéo entrée/sortie
- LINCIS
- Impression de la date et l'heure
- Éclairage minimal 4 lux
- Microphone omnidirectionnel
- Mise au point auto. à travers l'objectif
- Équilibrage auto. des blancs à travers l'objectif (préréglé)

- Atténuateur
- Diaphragme iris auto.
- Bouton de contre-jour
- Indexage de mémoire
- Visionnement de l'enregistrement
- Recherche
- Prise pour écouteur
- Verrouillage auto.
- Bouton pour angle réduit
- Prise pour micro auxiliaire
- Tête d'effacement flottante

SONY  
VIDEO 8  
OFFERT CHEZ  
CES BONS  
MARCHANDS



CCD-TR5  
Video8

**Ateliers Électroniques Brosseau**  
3256, boul. Grande-Allée  
Saint-Hubert. Tél.: 678-3430  
31, rue Évangéline  
Granby. Tél.: 378-0139  
8025, boul. Taschereau Ouest  
Brossard. Tél.: 443-4468

**La Boutique de l'électronique**  
5380, rue Saint-Hubert  
Montréal. Tél.: 272-7441  
5175, boul. Métropolitain Est  
Saint-Léonard. Tél.: 321-2231  
1579, boul. Saint-Martin Ouest  
Laval. Tél.: 687-7500  
1203, boul. Curé-Poirer Ouest  
Longueuil. Tél.: 646-1024

**Maison du son M.D.S. inc.**  
1843, av. du Mont-Royal Est  
Montréal  
Tél.: 523-1101

**Électronique Dumoulin**  
8390, rue Saint-Hubert, Montréal  
Tél.: 388-4636  
1599, autoroute 440, Laval  
Tél.: 745-3322

**André Legault T.V.**  
798, rue Saint-Jean-Baptiste,  
Sainte-Marie. Tél.: 427-2217  
CENTRE COMMERCIAL SAINT-RÉMI  
1018, rue Lachapelle, Saint-Rém  
Tél.: 454-7181  
618, rue Saint-Jean-Baptiste,  
Châteauguay. Tél.: 692-6769  
32, rue Ellice, Beauharnois  
Tél.: 429-4080

# La hantise des professions libérales: les poursuites

LIA LEVESQUE  
de la Presse Canadienne

Plusieurs pays industrialisés vivent actuellement une crise de l'assurance-responsabilité pour ceux qui pratiquent des professions libérales.

La crainte des poursuites ne touche pas seulement les médecins, mais aussi des architectes, ingénieurs, comptables, et autres.

Ce phénomène des poursuites et des assurances a été étudié hier, à l'occasion de la première Conférence internationale des professions libérales, qui se déroule à Montréal.

Selon Sir Denis Marshall, avo-

cat et consultant pour une importante firme d'assurances en Grande-Bretagne, le phénomène des poursuites civiles est relativement nouveau. Mais il a pris une ampleur particulière au cours des 30 dernières années.

On entend quotidiennement la relation de cas extrêmes: aux Etats-Unis, un médecin refuse de soigner un blessé au bord de la route, de crainte d'être poursuivi s'il y a complications; des médecins sont condamnés par les tribunaux à verser à une victime une indemnité qui dépasse leurs moyens.

Cette crainte des poursuites a un effet contre-productif, selon Sir Denis Marshall. On exerce une médecine défensive; on hésite;

on signe des contrats comportant des clauses d'exclusion des responsabilités. Dans d'autres cas, des membres de professions libérales préfèrent travailler pour l'industrie ou pour le gouvernement plutôt qu'à leur propre compte, s'estimant ainsi davantage à l'abri.

Entre la victime ou ses proches qui cherchent à obtenir une indemnité pour faute et le professionnel qui tient à se protéger, il faut trouver le juste équilibre, plaide Sir David.

Certains proposent d'imposer un plafond au niveau de responsabilité civile d'un médecin, d'un professionnel, à \$ 750 000 par exemple. Ainsi, le professionnel serait protégé et le patient saurait

que son médecin est couvert par une assurance, si un malheur survient.

Mais Sir David se demande si cela est «dans l'intérêt public» de limiter le montant de l'indemnité. Les détracteurs de cette méthode font valoir encore une fois qu'elle «favoriserait les poursuites, les procès» parce que tous sauraient que les professionnels sont couverts et pour quel montant.

D'autres proposent alors un système dans lequel les praticiens s'assureraient eux-mêmes, choisissant leur propre niveau de protection. L'assurance serait obligatoire. C'est la corporation professionnelle elle-même qui exigerait que ses membres soient assurés pour pratiquer.

Certains vont jusqu'à proposer un barème différent selon la spécialité médicale, par exemple. En médecine, les études ont démontré que c'est en obstétrique que les professionnels sont les plus vulnérables aux poursuites.

D'autres prônent une police-maitresse. Ce serait alors la corporation elle-même qui donnerait un montant forfaitaire au marché de l'assurance pour couvrir tous ses membres.

Chose certaine, pour un professionnel indépendant, travailler sans assurances c'est comme «travailler sans filet». Des lois devront peut-être être amendées et une réflexion en profondeur s'impose chez les corporations professionnelles et leurs membres.

## 121 policiers transférés dans 17 districts

La police de la CUM décentralisera toutes ses sections de circulation régionale à compter de lundi prochain, transférant 121 policiers dans 17 districts de ses régions centre, est et nord. Une expérience pilote qui s'est tenue pendant six mois dans la région ouest a été concluante, a indiqué le SPCUM dans un communiqué, recueillant des commentaires favorables tant des politiciens des villes desservies que des policiers eux-mêmes. Selon les élus, cette décentralisation permet une présence policière accrue et une surveillance plus efficace.

# Cuir véritable, prix confortable!

# 198\$

samedi  
2 septembre  
seulement

KIMSTA, fauteuil. Cuir noir et structure en bois moulé sous pression. 600 unités disponibles. Limite de 2 par client, jusqu'à épuisement de la marchandise.



Certains aspects du cuir véritable suscitent, depuis toujours, les commentaires des gens. Comme l'allure... la texture... et le prix!

Et samedi, chez IKEA, tous diront d'un commun accord que le cuir véritable est véritablement

abordable. Surtout quand il recouvre notre fauteuil de style classique KIMSTA.

Alors pour découvrir les joies du cuir, passez vite chez IKEA, car nous n'avons qu'une quantité limitée de ces fauteuils KIMSTA.



Le bon sens à la suédoise

HEURES D'OUVERTURE SPÉCIALES: sam. 9h à 17h, FERMÉ LUNDI, mar. et mer. 11h à 18h, jeu. et ven. 11h à 21h, sam. 9h à 17h. 9191, boul. Cavendish, (Sortie Cavendish de l'autoroute Transcanadienne, direction sud) Ville Saint-Laurent. Tél.: 738-2167.

# À L'AFFICHE POUR UN TEMPS LIMITÉ.

ÉDITIONS LIMITÉES  
**20<sup>e</sup>**  
ANNIVERSAIRE

Pour célébrer son 20<sup>e</sup> anniversaire au Canada, Toshiba offre, en édition limitée, un certain nombre de produits tout à fait représentatifs du savoir-faire Toshiba en matière de haute technologie, de fonctions évoluées et de design de qualité.

Alors, si vous songez depuis quelque temps à descendre votre téléviseur au sous-sol, mais que vous avez décidé de n'acheter un nouvel appareil que lorsque vous auriez trouvé la combinaison parfaite de fonctions, de design et de prix, voici l'occasion que vous attendiez. En effet, chaque téléviseur 20<sup>e</sup> anniversaire de Toshiba est un véritable chef-d'oeuvre à tous points de vue, qu'il soit allumé ou non. De plus, le CX21309 est offert avec, en option, une base dont les lignes pures et raffinées sauront sûrement ajouter au cachet distinctif

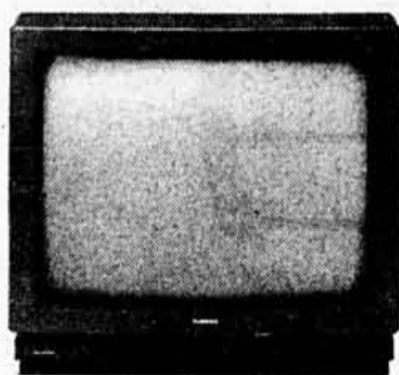


**CX 21309**  
 Écran FST<sup>MD</sup> de 21 po, stéréo  Gestion télécommandée de l'écran (image et son)  181 canaux  Entrées audio-vidéo  Sortie audio variable  Base design en option  
**699 \$**

de votre salon. Que vous optiez pour le téléviseur à écran carré et plat FST<sup>MD</sup> de 21 po ou pour le téléviseur grand écran de 28 po, la liste complète des avantages haute technologie de Toshiba ainsi que la garantie service à domicile pendant 50 mois sont votre gage d'une durée d'utilisation prolongée.

**CX 28419**  
 Écran MTS de 28 po, stéréo  Gestion télécommandée de l'écran (image et son)  181 canaux  Filtre en peigne pour une meilleure définition jusqu'à 600 lignes.  
**999 \$**

**CA20119** (non représenté)  
 Téléviseur avec écran Blackstripe<sup>MD</sup> de 20 po  
**499 \$**



**SL 3358**  
 Lecteur de disques compacts intégré  Deux platines d'enregistrement  Duplication haute vitesse  Égalisateur graphique sur cinq octaves  Haut-parleurs reflex BASS, gamme complète  
**499 \$**

Toshiba n'a jamais eu pour politique de privilégier la commodité au détriment de la fonctionnalité. La chaîne stéréo SL3358 en est une preuve manifeste, offrant toutes les fonctions des grandes chaînes dans des modules esthétiquement regroupés en un tout aussi peu encombrant qu'un ordinateur personnel. De plus, comme Toshiba croit fermement que la

De même, si vous avez retardé l'achat d'un magnétoscope parce que l'un de vos amis se demande toujours comment régler l'horloge de son appareil trois ans plus tard, Toshiba a en plein ce qu'il vous faut : le MHF845 ! Combinant par-



**MHF 845**  
 Magnétoscope stéréo haute fidélité avec analyseur de spectre audio  Quatre têtes double azimut  Têtes d'effacement-rapide  Programmation à l'écran télécommandée  Système de recherche d'index VHS (VISS)  
**999 \$**

**M210** (non représenté)  
 Magnétoscope à deux têtes  Programmation à l'écran  
**479 \$**

faitement fonctions évoluées et facilité d'utilisation, ce magnétoscope ne nécessite aucune formation intensive ni essais fastidieux. Car Toshiba a pensé à tout, et surtout à vous !



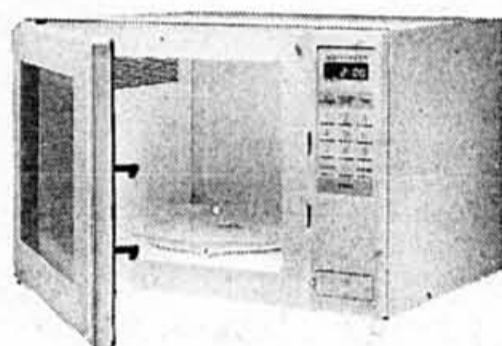
**RT-8578**  
 Bloc d'accord à affichage numérique  Système sonore de basses dynamiques DBSS  Deux platines d'enregistrement  Enregistrement à haute vitesse  Égalisateur graphique sur trois octaves  
**219 \$**

**KT4519** (non représenté)  
 Baladeur stéréo «Walky»  
**99 \$**



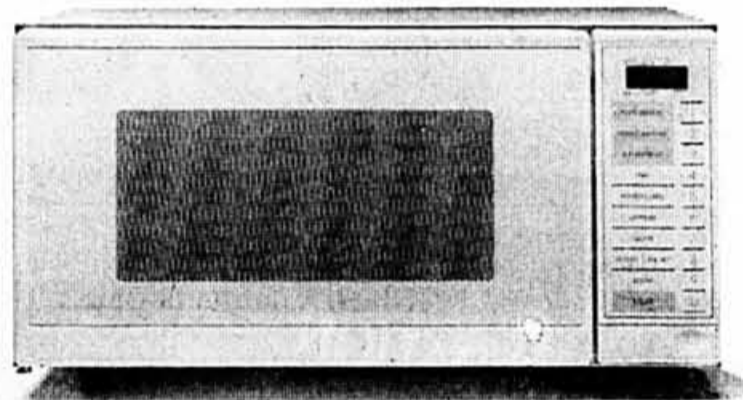
Par ailleurs, une fois que vous aurez acheté votre four à micro-ondes, il y a fort à parier que vous vous en servirez beaucoup plus que vous ne l'auriez cru. Voilà pourquoi il importe au plus haut point de choisir cet électroménager pour sa fiabilité et sa durabilité, et à ce chapitre, Toshiba l'emporte haut la main. Livrés avec la garantie Toshiba 50 mois, pièces et main-d'oeuvre, reconnue parmi les meilleures de toute l'industrie, les fours à micro-ondes Toshiba sont dotés, entre autres, de fonctions

comme le dégivrage rapide Jet Defrost<sup>MC</sup>, le réchauffage automatique et le système de distribution des micro-ondes avec plateau tournant ERS5642. Ainsi, ils vous permettront de réussir dégivrage, cuisson et réchauffage pendant de nombreuses années.



**ERS 5642**  
 0,6 pi<sup>3</sup>  600 watts  Système de distribution des micro-ondes avec plateau tournant  Jet Defrost<sup>MC</sup>  9 niveaux de puissance  
**239 \$**

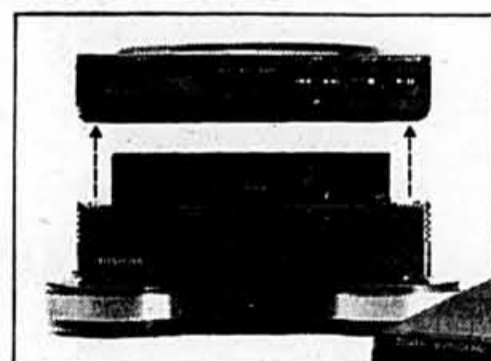
**ERS 6742**  
 0,9 pi<sup>3</sup>  720 watts  Système de distribution des micro-ondes par bras rotatif  Dégivrage rapide Jet Defrost<sup>MC</sup>  
**299 \$**



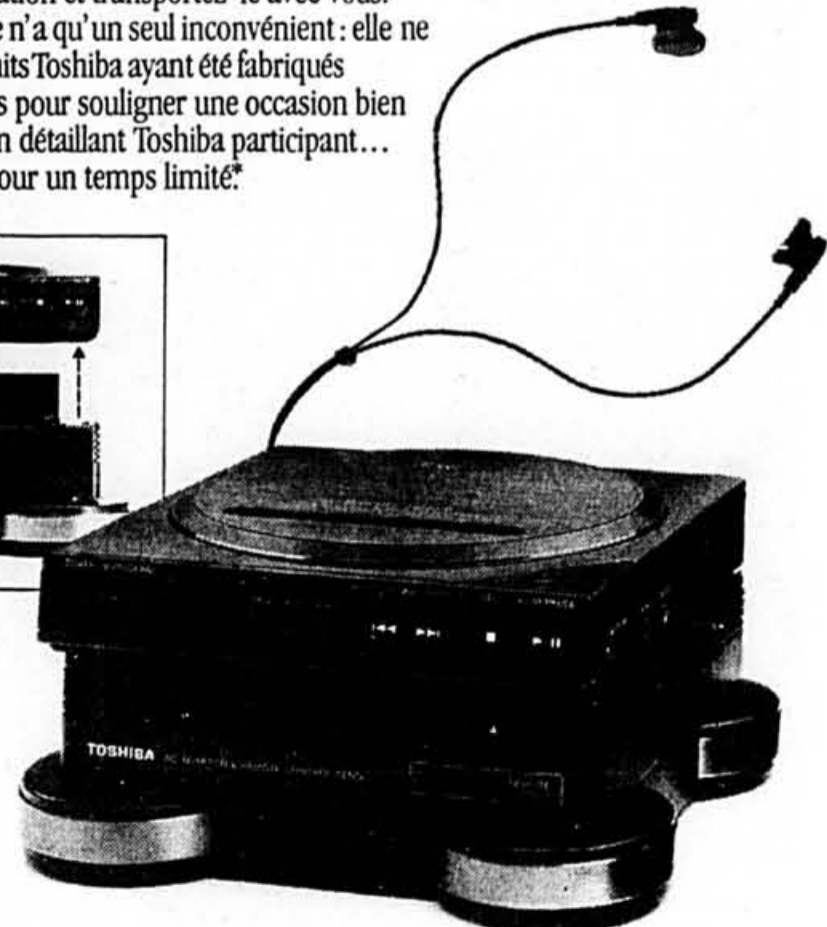
musique fait partie de votre quotidien, elle a conçu le RT8578, un appareil stéréo portatif doté du système sonore de basses dynamiques exclusif à Toshiba.

Ne manquez pas non plus d'examiner le XRP22 de Toshiba. Au premier coup d'oeil, on a l'impression que cet appareil sort tout droit d'un film de Spielberg. Mais on se rend vite compte qu'il s'agit du nouveau lecteur de disques compacts de Toshiba. Branchez-le à votre chaîne stéréo et découvrez la qualité sonore que seul procure le système d'échantillonnage quadruple, ou encore débranchez-le du bloc d'alimentation et transportez-le avec vous.

Cette offre exceptionnelle n'a qu'un seul inconvénient : elle ne dure qu'un temps limité, les produits Toshiba ayant été fabriqués expressément en petites quantités pour souligner une occasion bien spéciale. Alors, courez vite chez un détaillant Toshiba participant... car ces produits sont à l'affiche pour un temps limité.\*



**XRP22**  
 Système d'échantillonnage quadruple  Convertisseur à 18 bits  Pile rechargeable au nickel-cadmium  Télécommandes avec ou sans fil  Relief acoustique «Surround Sound»  
**459 \$**



L'Empreinte de Demain  
**TOSHIBA**

FST<sup>MD</sup> BLACKSTRIP<sup>E</sup> et JET DEFROST sont des marques déposées de Toshiba Corporation.

\*Les détaillants peuvent vendre moins cher.

# PROJECTION GRATUITE EN PLEIN AIR SUR ÉCRAN GÉANT

**MARTINI & ROSSI**
**La Presse**
**SUPER III  
ÉCRAN**  
LE CANAL DE FILMS

PRESENTENT

**LE PRIX SPÉCIAL DU JURY/CANNES 1989**

**PHILIPPE NOIRET**  
dans



 EN COLLABORATION  
AVEC LE  
FESTIVAL DES FILMS  
DU MONDE

 LE LUNDI  
4 SEPTEMBRE  
À 20h00

 AU PIED DE LA  
PLACE JACQUES-CARTIER  
DANS LE VIEUX PORT  
(LE 5 EN CAS DE PLUIE).

 DISTRIBUTION  
**ALLIANCE  
VIVAFILM**

 un film de  
**GIUSEPPE  
TORNATORE**

 avec PHILIPPE NOIRET, SALVATORE CASCIÒ dans le rôle de TOTO, JACQUES PEKRIK, PUPILLA MAGGIO, ISA DANELLI, ENZO CANAVALE.  
Musique ENNIO MORRICONE. Scénario, Adaptation et Réalisation GIUSEPPE TORNATORE. Une Co-production Franco-Italienne.  
Produit par FRANCO CRISTALDI.

## ASSISTEZ AU TOURNAGE DE "RIPOUX CONTRE RIPOUX" À PARIS

Pour participer au concours NOIRET-RIPOUX et courir la chance de gagner deux billets Montréal-Paris-Montréal sur les ailes d'AIR FRANCE, 6 nuits d'hôtel et une visite guidée sur le plateau de tournage de la nouvelle comédie de Claude Zidi RIPOUX CONTRE RIPOUX, mettant en vedette PHILIPPE NOIRET, remplissez le coupon ci-joint et déposez-le dans le baril à cet effet le soir de la projection extérieure de CINÉMA PARADISO. Le tirage aura lieu sur place le soir même.


**AIR FRANCE**
**CKAC 73**  
LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

**RADIO CITÉ  
107**

### COUPON DE PARTICIPATION AU «CONCOURS NOIRET-RIPOUX CONTRE RIPOUX»

Le concours est ouvert aux résidents du Québec âgés d'au moins 18 ans qui pourront faire le voyage du 8 au 15 octobre 1989. La valeur du prix est d'environ 2.000\$. Ce prix n'est pas négociable et ne fera l'objet d'aucune substitution. Advenant le cas où le premier gagnant soit incapable de le réclamer, un deuxième gagnant sera tiré au hasard.

NOM \_\_\_\_\_ ÂGE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TEL. Bureau : \_\_\_\_\_

Maison : \_\_\_\_\_

Le texte des règlements de ce concours est disponible chez Alliance Vivafilm, 355 Place Royale, Montréal, Québec H2Y 2V3.

# À L'AFFICHE DÈS LE 5 SEPTEMBRE AU CINÉMA BERRI